

Bulletin communal

# VUADENS



N° 97 - Décembre 2025



# Sommaire

Page 4

## > DERNIER BUDGET DE LA LÉGISLATURE

Page 6

## > LE PRÉ DE LA CURE PREND FORME

Page 12

## > UN DISCRET CENTRE DE TRANSBORDEMENT

Page 16

## > LE 4<sup>e</sup> CO À VUADENS

Page 20

## > COMME UN VRAI BUS... MAIS À PIED

Page 23

## > ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

Page 28

## > MAXIME L'HOMME

Page 33

## > UN SPECTACLE EXCEPTIONNEL

Page 37

## > FROMAGERS DISTINGUÉS

Page 42

## > TOURNOI DOUSSE-MOREL

Page 44

## > 10<sup>e</sup> BALADE GOURMANDE

Page 5

## > INVESTISSEMENTS DYNAMIQUES

Page 8

## > RETOUR AUX SOURCES

Page 14

## > TRAVERSÉE DU VILLAGE

Page 18

## > LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Page 21

## > GRAND SUCCÈS DES RFI

Page 27

## > PROGRAMME SENIOR+

Page 30

## > D'UN CHALET À L'AUTRE

Page 34

## > DUPASQUIER SPORTS

Page 41

## > LES 20 ANS DU CAMP DES JUNIORS

Page 43

## > CLUB DES AÎNÉS SORTIE ANNUELLE

Page 50

## > CUILLÈRES DE LA GRUYÈRE



# VISION À LONG TERME



Noam Rey, syndic

Dans quelques mois, la législature 2021–2026 arrivera à son terme. Le printemps 2026 marquera le renouvellement des autorités communales, une étape importante pour la vitalité démocratique de notre commune.

Ces cinq dernières années ont été riches en réalisations et en projets d'envergure. Dès le début de la législature, l'Exécutif s'est fixé un programme ambitieux, couvrant de nombreux domaines: aménagement du territoire, infrastructures publiques, environnement et agriculture, finances, vie associative et cadre de vie.

Parmi les avancées marquantes, relevons la mise à l'enquête de la traversée du village et le réaménagement des espaces publics, la réfection de plusieurs routes communales et des infrastructures souterraines, l'approbation du Plan d'aménagement local, ou encore la construction du nouvel EMS menée en collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Gruyère. D'autres chantiers ont aussi vu le jour grâce à la collaboration avec les sociétés villageoises ou encore les partenaires régionaux.

Sur le plan financier, Vuadens a su conjuguer ambition et rigueur. La baisse durable du taux d'imposition de 87.8 à 82.8 centimes, les investissements votés ou réalisés de près de 25 mio de francs dans les infrastructures et la vente des terrains du Pré de la Cure, soumis au vote du Conseil général de décembre, témoignent d'une

gestion saine et responsable, tout en maintenant une fiscalité attractive.

Ces réalisations ne sont pas seulement des chiffres ou des ouvrages, mais le reflet d'une vision à long terme: celle d'une commune qui se développe harmonieusement aux portes d'une agglomération, tout en préservant son identité villageoise et sa qualité de vie.

La réussite de ces projets repose également sur la collaboration et la confiance mutuelle entre les habitants, les associations, les entreprises locales et les services communaux. Cet esprit collectif demeure un atout essentiel pour relever les défis futurs et continuer à faire vivre une commune dynamique.

Ces résultats sont le fruit d'un engagement collectif – celui des élus, des collaborateurs communaux et de toutes celles et tous ceux qui œuvrent chaque jour pour le développement de Vuadens. Les défis à venir seront nombreux: modernisation des infrastructures, pérennité des institutions, qualité de vie des habitants, ou cohésion sociale entre tous les acteurs du village. Ils nécessiteront à nouveau la mobilisation de citoyennes et citoyens prêts à s'engager pour leur commune à tous les échelons.

**Vuadens peut regarder l'avenir avec confiance, forte de ses réalisations, de son dynamisme et de l'énergie de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.**



(photo A. Genoud)

## Impressum

Bulletin communal: n° 97, décembre 2025

Éditeur: Commune de Vuadens

Rédacteur responsable: Jean-Bernard Repond

Photo de couverture: Jean-Bernard Repond

Graphisme: RMG Design, Fribourg

Impression: media f imprimerie SA, Bulle

# DERNIER BUDGET DE LA LÉGISLATURE



*Le 10 décembre, le Conseil communal proposera au Conseil général son dernier budget de la législature. Noam Rey, syndic, en présente les grandes lignes en répondant à quelques questions.*

## ➤ En raison d'un référendum en cours, l'Etat de Fribourg dé-marrera l'année 2026 sans budget. Est-ce que cette situation a des répercussions sur les communes ?

Il est difficile de mesurer avec exactitude les implications que pourrait avoir l'acceptation par le peuple de ce référendum. Le Conseil communal a décidé d'établir son budget en prenant en considération les conséquences qui découleraient de la mise en œuvre des mesures contenues dans le Programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE). En réalité, pour les communes, les effets seraient assez équilibrés entre une augmentation des charges liées d'un côté et des économies réalisées via le gel de l'indexation des salaires durant le premier semestre 2026 de l'autre.

## ➤ Dans quel esprit a été élaboré le budget 2026 ?

Les collègues du Conseil communal ont été invités à se montrer rigoureux en matière de dépenses pour l'année prochaine. Du fait que

nous sommes en fin de législature, il semble logique de ne pas engager la nouvelle équipe au-delà de ce qui est nécessaire pour un bon fonctionnement de la Commune. Comme chaque année, les conseillers et conseillères ont travaillé main dans la main avec l'Administration communale afin de disposer d'un maximum d'informations.

## ➤ En chiffres, comment se présente la situation ?

Nous allons proposer au Conseil général un budget de fonctionnement qui présente un excédent de dépenses d'environ CHF 550'000. Par comparaison, le budget 2025 a été accepté avec un déficit d'environ CHF 990'000. Le total des charges est de CHF 12'200'000 environ et celui des recettes de CHF 11'650'000. Les principales différences par rapport au budget précédent touchent aux produits fiscaux (+CHF 400'000), aux charges liées (+CHF 340'000) et aux amortissements (-CHF 100'000). La plupart des autres postes ne subissent pas de grands mouvements.

## ➤ Comment définir la santé financière de la Commune ?

La Commune de Vuadens continue à faire face à ses obligations envers les tiers via les charges liées et à poursuivre son développement dans les domaines les plus divers. La population qui croît favorise une augmentation des revenus fiscaux, lesquels sont notamment mis à profit pour maintenir une active politique d'investissement. Il en ira toujours ainsi ces prochaines années. Les perspectives sont réjouissantes, ce qui n'empêche pas de demeurer vigilant à chaque fois qu'il s'agit d'engager de nouvelles dépenses.

*Jean-Bernard Repond*

# INVESTISSEMENTS DYNAMIQUES

*En plus du budget ordinaire pour 2026, le Conseil général, dans sa séance de ce 10 décembre, aura, en plus d'une délégation de compétence à accorder au Conseil communal pour la vente des parcelles du Pré de la Cure, à prendre position sur pas moins de onze demandes de crédit, trois pour des études et huit pour l'engagement de travaux.*

La Commune de Vuadens, dans le dynamisme qui est le sien en matière d'investissements depuis plusieurs années, entend poursuivre dans cette même voie l'année prochaine. En termes financiers, cela représente un total de CHF 2'460'000. Les crédits d'étude (CHF 222'000) concernent la rénovation de collecteurs dans le secteur du Dally, la rénovation de conduites dans le secteur Maupas – Les Vernes et la conception d'une voie de mobilité douce destinée à relier la gare de Bulle à celle de Vuadens.

## **Amélioration des infrastructures**

Les crédits d'ouvrage concernent :

- la réalisation de collecteurs d'eaux usées et la rénovation de collecteurs d'eaux claires dans le secteur du Pré de la Cure (CHF 200'000)
- la rénovation d'une conduite d'eau potable dans le secteur de la place de sport (CHF 220'000)
- la réalisation d'un nouveau collecteur d'eaux usées dans le secteur de l'Adrey (CHF 170'000)
- le raccordement des eaux usées du chalet des Portes d'Enhaut (CHF 100'000)
- la réfection des routes et des collecteurs de l'ensemble du quartier du Vieux Dally, plus la création d'un trottoir (CHF 485'000)

## **Refonte des routes du Margy et du Briez**

Un crédit additionnel est lié à des réfections d'infrastructures et d'aménagements routiers. Le crédit doit évoluer de CHF 1'025'000 à CHF 1'975'000. Le projet englobe des travaux de mise en séparatif de treize bâtiments du quartier du Margy et la rénovation des infrastructures souterraines. À cette occasion, la route du Briez et le chemin du Margy seront entièrement rénovés. Le trottoir doit être élargi et prolongé vers la route cantonale selon la demande des services cantonaux. Les mesures de modération du trafic sont intégrées dans le nouveau projet. Une partie du chemin du Margy sera élargie et aménagée pour permettre le passage de la voie verte vers la gare. Un parking provisoire vient compléter ce projet. Il permettra aux riverains de stationner leurs véhicules lors des futurs travaux (Briez-Margy-Valtraloc) et ensuite il sera à la disposition du personnel des EMS.

Une autre demande de crédit a pour objet l'électrification et l'aménagement d'un arrêt de bus dans le secteur du Bois du Pâquier (CHF 196'000), les TPF ayant la volonté d'exploiter l'ensemble de leur réseau de bus avec une technologie unique, à savoir des véhicules à recharge rapide.

Enfin, le Conseil général se prononcera encore sur la réalisation du raccordement de secours au réseau d'eau de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère (CHF 205'000). L'installation prévue à cet effet prendra place au Briez, au sud de l'autoroute.

*Jean-Bernard Repond*



*L'investissement le plus important concerne la réfection du tronçon de la route du Briez et du Margy*



# LE PRÉ DE LA CURE PREND FORME

*Une fois réalisé, le Pré de la Cure pourra accueillir 300 à 350 habitants (photo J.-B. Repond)*

***Le Conseil général de ce 10 décembre est invité, entre autres points à l'ordre du jour, à accorder une délégation de compétence à l'endroit du Conseil communal en vue de la vente de la parcelle dite Pré de la Cure. Une étape importante en vue d'aménager cette zone stratégique, proche du centre du village.***

Pour mémoire, la Commune a acquis du Bénéfice curial le Pré de la Cure en 2018. Dans la foulée ont été attribués des mandats d'étude parallèles (MEP) qui ont permis de dégager les lignes directrices de l'aménagement de cette zone qualifiée de stratégique par le Service cantonal des constructions et de l'aménagement ainsi que par le comité de l'agglomération bulloise MOBUL.

En décembre 2024, le Conseil général a accordé une délégation de compétence au Conseil communal afin de procéder à l'organisation d'un appel d'offres à deux tours en vue de sélectionner un investisseur pour l'acquisition et le développement des différentes parcelles du secteur du Pré de la Cure.

Noam Rey, syndic, évoque ce qui a été entrepris depuis ce vote favorable: « Le Conseil communal, appuyé par son mandataire Bulliard Immobilier SA, a procédé en deux temps. Dans une première phase, un appel d'offres a été lancé auprès des investisseurs potentiels dont trente-sept d'entre eux ont requis le dossier complet. Six offres formelles ont été déposées. Une seule a été

écartée car elle ne répondait pas aux critères de sélection. Le deuxième tour a permis de retenir trois dossiers. Les représentants des trois entités restantes ont été auditionnés. À l'issue de cette procédure, le Conseil communal, dans sa séance du 21 octobre dernier, a décidé de retenir l'offre formulée par le consortium formé de Russon Investissement L-QIF SCmPC et d'Equitim Fondation de placement. » Le Russon Investissement réunit les sociétés Groupe Grisoni, Urban Project SA, Charmoises Immobilier SA et Realitim III, une société en commandite de placement collectif (fonds de placements immobiliers). Cette structure aura le rôle de maître de l'ouvrage pour le développement des secteurs C à F (voir plan ci-contre).

Pour sa part, la Fondation de placement Equitim agira comme maître de l'ouvrage des secteurs A et B. La Commune lui accordera un droit de superficie (DDP) d'une durée de cent ans, ce qui lui vaudra une rente annuelle de superficie de CHF 85'600 au minimum par an, un montant qui sera indexé à l'indice des prix à la consommation. En procédant de la sorte sur ce secteur du Pré de la Cure, la Commune se donne les moyens à long terme de fixer des critères d'attribution des appartements afin d'orienter sa politique en matière de logement.





*Dans le virage de la Croix-Blanche, une des trois fontaines communales (photo J.-B. Repond)*

# RETOUR AUX SOURCES

*La partie historique de l'article se base principalement sur un document rédigé par Pierre Moret (1903-1998), ancien président de la Société des eaux potables de Vuadens.*

Aux alentours des années 1835, Vuadens avait deux problèmes concernant l'approvisionnement en eau. D'une part, le village, contrairement à d'autres, n'était pas regroupé autour de son clocher et, d'autre part, il était « riche en sources pauvres », selon le commentaire assez sévère d'un habitant de l'époque. De fait, en ces temps-là, l'eau courante dans les bâtiments était considérée comme un luxe, même en ville de Bulle. Les lessives se faisaient aux fontaines communales et des porteurs d'eau ravitaillaient les cuisines. Pour les fermes, avoir un bassin alimenté par une source était indispensable pour abreuver le bétail.

Par contre, on attachait une grande importance aux aménagements « hydrauliques » car chaque village se devait d'avoir sa scierie et son moulin. Le bois était un matériau très utilisé, les coupes se faisaient dans les forêts communales ou privées. Le transport étant assuré par les chars tirés par les chevaux, la proximité était un facteur important. Les parties « nobles » des troncs étaient débitées en planches et les « chutes » utilisées comme bois de chauffe.

Certains quartiers du village avaient la chance d'avoir des sources assez proches et amener l'eau ne nécessitait pas de travaux trop importants. Pour d'autres endroits, le quartier des Creux ou celui du Village d'En Haut (du manoir à l'ancien Hôtel de Ville), c'était une autre histoire.

Vu l'ampleur des travaux à prévoir, il fut décidé de créer une Société des eaux potables de Vuadens. Le projet consistait à amener l'eau de la grande source des Devant. Il fallait pour cela régler trois grands problèmes : le droit, la technique et la finance. Passons sur les multiples tractations concernant les droits d'eau, droits de passage, etc. Côté technique, il n'y avait à cette époque, en 1835, aucun autre matériel que le bois. Il s'agissait donc d'amener 2'000 mètres courants de beaux « carrons », de les percer au perçoir de 90 mm de diamètre et de poser cette conduite depuis Les Devant jusqu'à la Maison de Ville. L'expérience montrera que ces conduites en bois résistent bien en terrain humide mais pourrissent dans les terrains secs.

## À quand l'eau courante ?

Les années passent et les mentalités évoluent (on veut l'eau courante dans les maisons...) Le village se développe, l'usine Guigoz, grosse consommatrice, s'implante et la prise de conscience de la lutte contre les incendies amène à la conclusion que cela dépasse les possibilités d'une petite coopérative de sociétaires. En 1920, un projet général est étudié par un spécialiste compétent, M. Conrad Fasel, de Guin. On est en pleine crise économique de



*Lessive au bassin, à Charmey, dans les années 30 (photo Fonds privé)*

l'après-guerre, la chute des prix du bois met en difficulté les finances publiques. Beaucoup estiment que le moment n'est pas favorable. Et surtout on craint que tout cela soit suivi d'un nouvel impôt...

Une dizaine d'années plus tard, les besoins sont toujours plus pressants. On admet que le développement économique et la prospérité du village nécessitent l'abandon des anciennes routines. Après de multiples arrangements, l'adduction d'eau est passée en mains communales. C'est le début de la construction du réseau d'eau actuel. De nouvelles conduites de 120 mm de diamètre, en ciment celles-là, remplacent les conduites en bois. Le réseau est développé pour desservir l'ensemble des maisons du village.

### **Développement constant**

Nous voilà en 2025, le réseau est toujours en développement... Les conduites en ciment posées dans les années 1940 et 1950 ont « l'âge de leurs artères »... et le font savoir par des ruptures plus ou moins fréquentes. Le moment est venu de les remplacer par de nouvelles conduites, plus grandes, en général entre 125 et 200 mm de diamètre, en PVC ou en fonte.

Actuellement, entre les travaux récemment réalisés, ceux en cours et ceux planifiés, ce ne sont pas moins de 6'255 mètres de conduites qui sont concernés, soit le remplacement d'anciennes conduites ou la pose de nouveaux tubes. L'ensemble de ces travaux représente une dépense de l'ordre de 5 mio de francs.

Quels seront les besoins futurs ? On profite d'autres travaux d'infrastructures pour poser des conduites « en attente » en prévision d'une demande toujours croissante en eau. Juste pour citer quelques exemples de projets qui s'annoncent : le nouvel EMS de la Sionge, le quartier du Pré de la Cure, le 4<sup>e</sup> CO et une population qui ne cesse de croître. Le développement du réseau et son entretien requièrent des travaux permanents qui sont le souci de chaque génération. Eh oui, très probablement que les conduites posées actuellement devront être remplacées dans cinquante à huitante ans... L'on doit également satisfaire à une législation toujours plus contraignante en ce qui concerne les réserves et disponibilités en cas d'incendie, la réglementation concernant l'eau potable, à quoi s'ajoute l'alimentation en eau en temps de crise.

Les réseaux sont maintenant interconnectés, ainsi le réseau de Vuadens sera connecté à celui de l'AVGG (Association Veveyse-Glâne-Grüyère), ce qui nécessite réservoirs, pompes, débitmètres, vannes et autres installations. Tout cela dans un seul but : assurer la distribution de l'eau en tout temps de façon la plus fiable possible. Le réseau est un maillage en boucles avec un ensemble de vannes réparties de façon qu'en

cas de rupture l'on puisse isoler le tronçon de conduite défectueux et ceci en impactant le moins possible de consommateurs. On veille également à ce que certains consommateurs puissent être alimentés sans interruption, par exemple l'EMS et la laiterie pour ne citer que ces deux-là.

Pour l'instant, les sources communales suffisent à l'alimentation du village, démentant le pronostic de notre lointain aïeul (Vuadens riche en sources pauvres). Actuellement, la Commune dispose d'une ressource moyenne de 1'627 m<sup>3</sup>/jour. C'est largement suffisant pour couvrir la consommation actuelle qui est de l'ordre de 700 à 850 m<sup>3</sup>/jour. Cela nous place dans la liste des « chanceux », certains villages devant recourir à un apport extérieur pour assurer leur approvisionnement en eau.

### **Le poids de l'histoire**

Les multiples poses d'anciennes conduites, la plupart réalisées par des particuliers, n'étaient bien entendu pas cadastrées et les droits de passage se négociaient la plupart du temps oralement. « On » savait où se trouvaient les conduites et ce qu'elles alimentaient. Mais les mémoires se perdent, source de pas mal de surprises lorsque l'on effectue des « fouilles » et que l'on tombe sur des conduites non répertoriées mais toujours en fonction...

### **Délit de fuite...**

Malgré l'entretien permanent du réseau, il n'est pas possible d'éviter les fuites. Il ne faut pas oublier que le réseau compte actuellement 26 km de conduites. Chaque joint de canalisation est un point faible et l'eau arrivera toujours à trouver un chemin pour s'échapper de la conduite. Cela est encore plus vrai pour les anciennes conduites en ciment aux nombreux joints et également sujettes aux « micro-fentes » qui peuvent devenir très « macro », nécessitant une intervention. Ainsi c'est environ 15% de l'eau injectée dans le réseau qui reprennent leur liberté.

Il faut aussi compter avec les trois fontaines communales (à côté de la boulangerie, à l'entrée du cimetière et Village d'En Haut) dont le débit est compté dans ces pertes. Vu que l'eau devient une ressource précieuse, on songe à équiper ces fontaines de vannes automatiques qui couperaient (ou réduiraient) le débit pendant la nuit.

*Pierre-Alain Genoud*

# INFORMATIONS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

## Base légale:

Article 5 de l'Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public du 16 décembre 2016:

Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable.

## Qualité microbiologique et chimique:

Lors des dernières analyses du 24.07.2025, 1 échantillon sur 7 n'était pas conforme aux normes en vigueur. Cet échantillon concernait un bras mort du nord du village. Le réseau de la zone concerné a été purgé et de nouveaux échantillons ont été prélevés. L'analyse de cette zone du 04.09.2025 est maintenant conforme aux normes en vigueur.


## Tableau selon les valeurs mesurées le 19.05.2025

	SECTEUR SUPÉRIEUR DU VILLAGE	SECTEUR INFÉRIEUR DU VILLAGE
Dureté totale	20,0 +/-0,8° fH	27,3 +/-1,1 °fH
Teneur en nitrate	2 +/-0 mg/L	4 +/-0 mg/L
Provenance de l'eau	Source Benda	Puits de la Moille
Traitement de l'eau	UV	UV

Des valeurs complémentaires sont mises à disposition au printemps et en automne sur le site communal. Elles se trouvent sous l'onglet « Service technique / Eau potable ».

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au No 026/913.20.40 (selon horaires en vigueur), ou à l'adresse [commune@vuadens.ch](mailto:commune@vuadens.ch), ou par courrier à l'Administration communale, place de la Gare 20, CP 12, 1628 Vuadens.

En cas d'**urgence** vous pouvez composer le numéro suivant: **026/565.20.88**.



*Samuel Charrière*  
TAVILLONS - BARDEAUX

**Samuel Charrière**  
**1628 Vuadens**

**079 603 17 36**  
**[samuel.charriere@websud.ch](mailto:samuel.charriere@websud.ch)**



-  Installations électriques
-  Solaire photovoltaïque
-  Sanitaire
-  Chauffage
-  Mobilité électrique

[www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch)

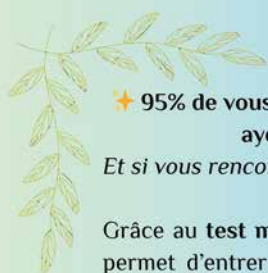


## Votre partenaire pour toutes les questions d'assurance et prévoyance

**Jérémy Bertrand**  
Responsable  
Mobile 079 696 09 29  
[jeremy.bertrand@axa.ch](mailto:jeremy.bertrand@axa.ch)



AXA  
Bureau de vente Châtel-St-Denis  
Route de Vevey 96  
1618 Châtel-St-Denis  
[AXA.ch/chatel-st-denis](http://AXA.ch/chatel-st-denis)



✦ 95% de vous-même agit sans que vous en ayez conscience. ✦

Et si vous rencontriez cette partie cachée ?

Grâce au test musculaire, la kinésiologie vous permet d'entrer en dialogue avec cette partie cachée.



Douleurs, fatigue, stress, performances et tant d'autres, peuvent bénéficier de ces bienfaits.



Réserver en ligne

**Emilie Fragnière**

En formation

☎ 079 790 88 07

🌐 [www.emilie-fragniere.ch](http://www.emilie-fragniere.ch)

📷 [kinesiologiefeeverte](https://www.instagram.com/kinesiologiefeeverte)

Route Principale 299  
1628 Vuadens

## Un massage

**Sportif**      **Détente**

**Ursula Fragnière**

Massothérapie

079 614 13 73

Reconnue RME et ASCA

[www.ursula-fragniere.ch](http://www.ursula-fragniere.ch)

[ursula.fragniere@websud.ch](mailto:ursula.fragniere@websud.ch)

Route Principale 299 - 1628 Vuadens



La déchiqueteuse pour le bois peut traiter 15 tonnes à l'heure (photo Hubert Etter et Fils SA)

# UN DISCRET CENTRE DE TRANSBORDEMENT

***Nous venons de déposer nos déchets à la déchetterie, pour nous l'opération est terminée. Pour eux, c'est le début d'un plus ou moins long voyage.***

Nos déchets feront d'abord un petit saut de puce jusqu'au centre de transbordement de Planche-Maille dont la devise pourrait être « Personne ne voit ce que je fais jusqu'au moment où j'arrêterai de le faire ».

Avant...



Effectivement, on remarquerait très vite sa fermeture puisque c'est là qu'arrive la presque totalité des déchets générés dans le sud du canton. L'activité du centre consiste à rassembler (presque) tous les déchets divers et variés avant de les acheminer vers des entreprises spécialisées pour recyclage lorsque c'est possible ou élimination lorsqu'un recyclage ne peut pas être envisagé. Certains déchets, principalement les déchets de démolition, seront déposés dans des décharges contrôlées situées dans les environs. Le but de l'opération est de rationaliser le transport de chaque catégorie de déchets vers le lieu de traitement final.

Si le centre n'existait pas, les entreprises de la région devraient livrer leurs divers déchets dans chaque entreprise spécialisée, un vrai casse-tête, surtout que ces entreprises sont disséminées dans toute la Suisse, voire pour certaines à l'étranger.

Petite liste non exhaustive: déchets ménagers (nos poubelles...), matériaux de démolition, peintures et produits chimiques, huiles minérales et de cuisine, batteries et piles de toutes sortes, pneus, boues de curage de canalisations, verre, métaux variés, PET et autres plastiques, bois, appareils ménagers et électroniques... Tout cela doit être traité... mais pas n'importe comment. Dans la plupart des cas, les entreprises

... après (photos P.-A. Genoud)



de recyclage sont spécialisées pour une seule sorte de déchets.

### Quelques exemples

Prenons par exemple les matériaux de démolition. Ceux-ci peuvent contenir des blocs de béton, du bois de charpente, des fenêtres, les tuiles du toit, probablement un peu de terre, etc. Chacun de ces déchets a droit à son traitement particulier. Les blocs de béton et pierres doivent être concassés avant de pouvoir être utilisés pour du remblai, le vitrage des fenêtres doit être enlevé manuellement du cadre, le bois de charpente, déchiqueté pour être brûlé. Les tuiles ont droit à un traitement particulier : concassées, elles sont ensuite mélangées à du compost et ce substrat est ensuite utilisé pour l'aménagement des toits plats végétalisés.

Les bois de démolition, il faut comprendre bois de charpente et parois, vieux meubles, etc., ont droit à un traitement directement dans le centre. Ces matériaux sont d'abord déchiquetés afin d'obtenir des morceaux de quelques centimètres. Cependant, les copeaux de bois obtenus ne peuvent pas être valorisés tels quels. Il faut les débarrasser des parties métalliques toujours présentes dans ce genre de matériaux. Les éventuels métaux ferreux sont captés par un puissant aimant. Ensuite, c'est le passage dans un champ magnétique générant des courants de Foucault pour extraire les métaux non ferreux (on invite les curieux à aller voir sur Internet le principe de ce système). Voilà nos

## MATÉRIAUX TRAITÉS, QUELQUES CHIFFRES

Déchets ménagers	4'100 tonnes
Bois de démolition	7'300 tonnes
Tuiles	1'200 tonnes
Matériaux inertes	4'400 tonnes
Verre	1'200 tonnes
Métaux divers	600 tonnes
Pneus	150 tonnes

*Qu'a-t-il fait pour mériter ce triste sort?...  
(photo P.-A. Genoud)*



copeaux prêts à être brûlés dans la nouvelle centrale de cogénération Gruyère Energie située dans la zone industrielle du Panney (consommation prévue environ 10'000 tonnes par année).

### Sécurité d'abord

Au vu de la diversité des produits traités, le centre est « étanche » pour éviter tout risque de pollution. Cela veut dire que le centre a son propre réseau de canalisations relié à une installation d'épuration surveillée à distance 24 heures sur 24. Aucun liquide ou eau d'écoulement ne sortent du centre sans être traités par l'unité d'épuration. Les eaux de curage de canalisations passent par des bassins de décantation pour en retirer les boues. L'eau décantée est ensuite traitée pour éliminer les micropolluants. Une fois séchées, les boues sont acheminées vers des décharges contrôlées.

### Chaque déchet à sa place

Le centre s'étend sur une surface de 8'000 m<sup>2</sup> et est organisé par zones, selon la nature des diffé-

rents déchets. Certains matériaux sont traités en grands volumes. Déchets ménagers et bois occupent par exemple un espace important dans la partie couverte du centre. Certains déchets tels que les piles et les batteries sont stockés dans des containers dédiés placés à l'extérieur. Lorsqu'un certain volume ou tonnage est atteint, les déchets sont acheminés vers l'entreprise de traitement spécialisée.

### Un système bien rodé

Comme on peut bien s'en douter, tout cela n'est pas gratuit. À l'arrivée, les déchets sont pesés. Les tarifs dépendent du type de déchets mais également s'ils sont correctement triés. La gestion du centre nécessite quatre personnes à plein-temps pour les diverses manutentions effectuées, entre autres le déchiquetage du bois et la préparation des déchets avant réexpédition.

*Pierre-Alain Genoud*

## ACTIVE DEPUIS 1958

La société Hubert Etter et Fils SA a conçu et gère le centre de transbordement. Le petit tigre sympathique, emblème de l'entreprise, a parcouru un long chemin depuis sa création en 1958. Au début société de transport, elle s'est ensuite spécialisée dans des marchés de niche, l'hydrodémolition, le contrôle, la réfection et le curage de canalisations, ainsi que la collecte de déchets, pour ne citer que les plus importants.

Le site internet de l'entreprise [www.hubert-etter.ch/fr](http://www.hubert-etter.ch/fr) dévoile en vidéos et photographies les multiples facettes des différentes activités pratiquées par l'entreprise.

## TRAVERSÉE DU VILLAGE

# UN CHANTIER D'ENVERGURE SE PROFILE

Conseiller communal en charge notamment des routes et des places, Alain Heimo planche avec ses collègues et les représentants cantonaux sur les améliorations à apporter sur le tronçon de 700 mètres allant du pont sur le Russon, juste avant le Foyer Saint-Vincent, jusqu'au passage à niveau, après le virage de la Croix-Blanche. « Il s'agit d'un concept bien défini et déjà réalisé dans de nombreuses localités, explique-t-il. Le but de ces nouveaux aménagements consiste à réduire le trafic de transit afin qu'au maximum celui-ci se déplace sur l'autoroute ou sur les grands axes. » Quelque 12'000 véhicules empruntent actuellement quotidiennement la route cantonale qui traverse Vuadens.

### Chacun à sa place

« Sur le tronçon concerné, poursuit Alain Heimo, la chaussée destinée au trafic motorisé sera réduite de 7 à 6 mètres. Les trottoirs seront élargis, ils passeront de 1,65 mètre à 2 mètres au minimum. Depuis la gare jusqu'au croisement avec le chemin du Margy, il sera même de 2,50 mètres pour permettre une utilisation mixte, piétons et vélos. » Cette précision encore concernant les trottoirs, les enfants jusqu'à 12 ans pourront aussi circuler à vélo sur les trottoirs d'une largeur de 2 mètres.

Au terme des travaux, les bordiers apprécieront sans doute la réduction du bruit émanant à la fois de la diminution du trafic et du roulement des véhicules sur un revêtement phono-absorbant. À noter par ailleurs que l'arrêt des bus MOBUL sera déplacé de l'ancien Hôtel de Ville à la hauteur du Foyer Saint-Vincent. Enfin, à trois endroits, un léger surélèvement de la chaussée est prévu qui agira comme une invitation à ralentir et à partager l'espace avec les piétons. « Même si la vitesse demeurera fixée à 50 km/h, il va de soi que les aménagements réalisés inciteront à la prudence », convient Alain Heimo.

### Informations individuelles

La largeur totale de la chaussée n'étant pas modifiée, les emprises sur les propriétés la jouxtant sont minimales. Néanmoins, le Conseil communal a soigné l'information. Une séance publique a eu lieu à la fin août qui a réuni plus de 200 personnes. Alain Heimo : « Nous avons aussi rencontré individuellement tous les propriétaires concernés. Bilan des courses, les gens se sont montrés ouverts, ils comprennent que les changements en cours vont au final améliorer la situation, la leur aussi. »

S'agissant d'une route cantonale, canton et Commune se répartiront les coûts de réalisation qui comprendront aussi la mise en séparatif des eaux (eaux claires et eaux usées). Pour la phase des études, la Commune a pris à sa charge 75% des coûts et le canton 25%. Une nouvelle évaluation sera établie à l'issue des rentrées de soumission. Pour information, il y a cinq ans, le crédit d'investissement était estimé à environ 5,5 mio de francs. À noter que ce projet est une mesure du PA1 et sera subventionné par la Confédération à hauteur d'environ CHF 750'000.

Passé les phases de mise à l'enquête publique et de traitement des éventuelles oppositions, la procédure suivra son cours avec les appels d'offres puis les adjudications. « Le programme devrait bien se marier avec l'organisation du Giron des musiques gruériennes à Vuadens en mai 2027, se félicite Alain Heimo. Si tout se passe bien, les travaux devraient être lancés à mi-2027. Ils devraient durer environ une année et demie. Enfin, le tapis final phono-absorbant sera posé au printemps 2029. » C'est alors une traversée de Vuadens « new look » qui devrait imprégner sa marque à une Commune qui poursuit activement sa mue.

*Jean-Bernard Repond*

*Habitants et habitantes de Vuadens, mémorisez bien cet acronyme: VALTRALOC. Un mot presque ordinaire pour dire « Valorisation de la traversée de la localité ». Eh oui, on en parle depuis longtemps, le temps est venu de passer bientôt à la réalisation.*



*L'objectif de Valtraloc est de valoriser les traversées de localités en modérant le trafic automobile et en améliorant la qualité de vie des habitants (photo J.-B. Repond)*



**PHYSIO**  
VUADENS

**Emilie Deillon**  
Physiothérapeute HES

Rue des Artisans 123  
1628 Vuadens

026 565 48 80

info@physio-vuadens.ch  
www.physio-vuadens.ch



Le site du CO4 avec à droite l'ancienne porcherie et l'usine Starrag (photo François Genoud)

# VUADENS ACCUEILLERA LE 4<sup>e</sup> CO DE LA GRUYÈRE

*Par deux fois déjà, en 2011 et 2016, les scénarios démographiques les plus hauts relatifs à la Gruyère ont été dépassés. Ces études de la spécialiste Anne-Catherine Wanders, qui ont été actualisées en 2024, ont notamment eu pour objet de piloter au mieux la planification des structures scolaires primaires et secondaires. Dans cette perspective, le quatrième CO de la Gruyère – déjà évoqué alors même que celui de Riaz n'était pas encore inauguré – va devenir une réalité sur le territoire de notre Commune.*

## Une démographie qui s'emballe

Si la population de la Gruyère s'élevait à 60'000 habitants en 2023, la projection démographique la plus haute se situe à près de 82'000 en 2040, soit une augmentation de plus de 36%. Cette situation, comme l'expliquait l'année passée le préfet Vincent Bosson, ne découle pas d'une « volonté de développer le district à tout-va » ; ainsi, « nous sommes à la fois victimes de l'attractivité de la région, mais aussi victimes de la politique de planification territoriale d'il y a trente ou quarante ans. Dans les années 1980, tous les villages avaient pour ambition de faire venir de nouveaux habitants. C'était la vision de l'époque. Cette situation a pris fin avec le vote de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT), que le peuple a acceptée en 2013. » (*La Gruyère*, 16 mars 2024)

## Conséquences sur les infrastructures

La croissance démographique exerce une pression intense sur les infrastructures, entraînant notamment une augmentation de la demande pour les transports, le logement, la santé et les services publics. Ainsi s'explique la construction de quatre nouveaux EMS et encore plus de nouvelles écoles, dans tous les degrés. Pour les CO, l'étude Wanders prévoit 2'400 à 2'600 élèves en 2040 au lieu d'un peu plus de 2'000 aujourd'hui. Sur cette base, avant même l'acceptation du Plan directeur régional, l'Association pour le CO de la Gruyère a dû consulter les communes de Vuadens, Vaulruz et Sâles, en possession de sites potentiels. Une autre hypothèse de travail avancée également a été de bâtir un CO à la croisée des trois districts du sud du canton.

## Le quatrième CO à Vuadens

Le jeudi soir 4 septembre, c'est à l'unanimité que les délégués de l'Association des communes de la Gruyère pour l'école du CO ont validé le choix de Vuadens. Cette option apparaît optimale, en particulier pour ce qui relève de l'accessibilité, étant donné qu'une grande partie des futurs élèves du CO4 viendront du sud-ouest de Bulle. 97% des élèves (de Bulle et de la vallée de la Sionge) auront des solutions de transports publics ou de mobilité douce. Entre les deux sites proposés, celui en face de la gare a été écarté et l'on a retenu une

zone voisine, côté Vaulruz, sur des terrains situés entre l'entreprise Starrag et la route cantonale ainsi qu'en lieu et place de l'ancienne porcherie qui sera démolie. Totalisant 23'000 m<sup>2</sup>, le site, desservi par un arrêt de bus, est composé de trois parcelles, la plus grande étant propriété de la Commune de Vuadens et les deux autres en mains privées. Les délégués communaux ont accepté d'acheter ces terrains, en zone agricole, au prix de CHF 200.- le m<sup>2</sup>. Ce prix est équivalent à celui payé par le Réseau Santé et Social de la Gruyère pour l'achat du terrain où est construit l'EMS de la Sionge. À ce montant s'ajouteront les frais de mise en zone à bâtir et d'équipement, estimés à CHF 100.- le m<sup>2</sup> (*La Gruyère* et *La Liberté*, 6 septembre 2025).

Il reste encore à régler la procédure de mise en zone d'intérêt général des parcelles, avec la modification du Plan d'aménagement local (PAL); cependant, un travail avec la DIME a déjà eu lieu et des garanties suffisantes pour aller de l'avant ont été obtenues. Comme le relève le syndic Noam Rey, une demande préalable sera adressée au canton d'ici la fin de cette année, puis, vers la fin de l'année prochaine, aura lieu une mise à l'enquête.

Le futur CO4, dont le coût total devrait se situer entre 75 et 80 mio de francs, avec 10 ou 11 mio de francs de subventions cantonales, comprendra 38 salles de classe et trois salles de sport, une quatrième étant en option. L'objectif est une mise en service en 2030.

À cette fin, nous confirme Noam Rey, le concours d'architecture a déjà été lancé: les projets seront à rendre le 23 janvier 2026 (13 février pour les maquettes). Le jury du concours, constitué de professionnels et de membres du comité d'école, siégera au mois de mars.

*François Genoud*



**Nous vous assurons.**  
Avec rapidité, fiabilité et professionnalisme.

Martial Seydoux, Conseiller en assurances  
M 079 446 21 58, martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle  
Jacques Yerly

Chemin de Folléran 23  
1630 Bulle  
T 026 916 10 40  
bulle@mobiliere.ch  
mobiliere.ch

**la Mobilière**

1566859



**ESPERANZA**   
ARTISAN TORRÉFACTEUR  
*Café torréfié au village!*

AU TRAVAIL, CHEZ SOI, EN MANIFESTATIONS  
VUADENS, 026 919 80 80, ESPERANZA.CH

Route des Colombettes 236  
1628 Vuadens



**Tél. 026 912 78 46**

# LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

*Dans ce numéro, nous évoquerons la Commission financière et celle du Fonds Louis Guigoz. Le rôle et le fonctionnement de la première nous ont été présentés par son président, Bernard Sudan, et sa secrétaire, Isabelle Sebastiani. Quant à la seconde, son histoire a été reconstituée grâce aux archives communales ainsi qu'à Yves Guigoz, le représentant de la famille. Pour ce qui est de son fonctionnement, nous avons bénéficié des explications de son président, Emmanuel Romanens.*



*L'univers de la Commission financière (image Bernard Sudan)*

## COMMISSION FINANCIÈRE

### Exigences légales et attributions

La loi sur les communes du 25 septembre 1980 prévoit, dans son article 30, que le Conseil général élit parmi ses membres un président, un vice-président, au moins trois scrutateurs et des suppléants ainsi que les membres de la Commission financière. C'est dire si cette commission a une importance particulière. La loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018 précise que le Conseil général fixe le nombre des membres de la Commission financière et procède à leur élection.

### Rôle et composition

Dans le fonctionnement d'une commune, certaines instances jouent un rôle clé dans la transparence, la rigueur et la bonne gestion des finances publiques. C'est le cas de la Commission financière, organe consultatif dont la mission principale est d'examiner les comptes, les budgets et les demandes financières formulées par l'Exécutif, puis de rédiger des préavis et de formuler des recommandations à l'attention du Conseil général.

Dans notre Commune, la Commission financière est composée de sept membres, élus pour la durée de la législature. Sa composition reflète la diversité politique locale et garantit un regard équilibré sur les enjeux financiers : Crystal Follonier Dumartheray (UDC), Alain Genoud (Centre), Jonas Ottiger (PS), Diane Rouiller (Centre), Isabelle Sebastiani (MI, secrétaire), Bernard Sudan (MI, président) et Claude Thürler (PLR).

### Fonctionnement et mission

La Commission financière se réunit systématiquement en amont des séances du Conseil général. Une première rencontre, interne, permet d'analyser les objets à l'ordre du jour, de débattre des enjeux financiers et de formuler les questions à adresser à l'Exécutif. Une seconde séance est ensuite organisée en présence du Conseil communal afin de permettre un échange direct sur les points soulevés et d'obtenir les éclaircissements nécessaires.

Lors de ses travaux, la commission examine en détail les documents budgétaires et comptables, évalue la pertinence des propositions financières et s'assure de

leur conformité avec les objectifs de gestion communale. À l'issue de ses délibérations, elle rédige un rapport qui peut contenir des propositions concrètes, des remarques sur la gestion passée ou actuelle, ainsi que des recommandations pour les exercices futurs.

Pour chaque objet soumis, la Commission financière émet une prise de position formelle – le préavis – qui est portée à la connaissance de l'ensemble des membres du Conseil général. Ce travail de fond contribue à une prise de décision éclairée et renforce la transparence du processus démocratique local. Au-delà de son rôle technique, la Commission financière est un garant de la transparence démocratique. Elle permet aux citoyennes et citoyens, par l'intermédiaire de leurs représentants, de s'assurer que les deniers publics sont utilisés de manière responsable et conforme aux objectifs fixés par la Commune. En somme, elle est un acteur discret mais fondamental de la vie communale. Grâce à l'engagement de ses membres, elle contribue à maintenir la confiance entre les autorités et la population, et à assurer une gestion saine et durable de nos ressources.

## COMMISSION DU FONDS LOUIS GUIGOZ

### Composition

Cette commission est composée de neuf membres désignés par l'Autorité communale. Au moins trois membres doivent être des conseillers communaux. Les autres sont répartis comme suit: un représentant de chaque groupe ou parti du Conseil général et un représentant de la famille Guigoz. Actuellement, la commission compte les personnes suivantes: Patricia Gremaud (CC), Yves Guigoz (représentant de la famille), Frédéric Magnin, Sébastien Meyer (CC), Emmanuel Romanens (CC, président), Christiane Schouwey (CG), Chantal Tercier, Guylhaine Teyssier (CG) et Florence Yerly. La commission siège au moins une fois par année civile, généralement en avril, et travaille de manière bénévole.

### Origines du fonds

En 1884, à la suite d'un legs du Doyen Chenaux, curé de Vuadens décédé en 1883, fut constitué un Fonds communal en faveur des apprentis, qui fut par la suite également alimenté par des dons ainsi que par le versement annuel d'un subside communal de CHF 500.-. En 1960, à l'occasion de la fête organisée par la Commune pour la

remise officielle des lettres de bourgeoisie d'honneur à MM. Louis, Maurice et Louly Guigoz, ces derniers offrirent à ce fonds un don de CHF 15'000.- (PV du Conseil communal du 19 février 1960; *La Gruyère*, 25 février 1960).

Il s'agissait là d'un premier don qui fut suivi, en novembre 1963, d'un autre de CHF 100'000.-, de la part de M. Louis Guigoz, versé dans la perspective de la célébration des 50 ans de l'usine de Vuadens (PV du Conseil communal du 15 novembre 1963). C'est à la suite de cet événement que ce fonds porta le nom de son principal bienfaiteur, Louis Guigoz (1890 -1978).



Photographie de Louis Guigoz 1890-1978 (photo Benedikt Rast, Fribourg, 1948)



### Fonctionnement

Aujourd'hui, le total des actifs du Fonds Louis Guigoz, créé en « faveur des apprentis et étudiants » de Vuadens, se monte à CHF 275'441.18 (au 31.12.2024). Comme l'indique le règlement de 2018, actuellement en vigueur, le fonds est formé par le capital déjà détenu actuelle-

Boîtes de lait Guigoz (photo J.-B. Repond)

ment par la Commune de Vuadens, composé essentiellement par les versements de la famille de feu Monsieur Louis Guigoz, les versements ultérieurs de la Commune de Vuadens et les legs et dons qui pourront être faits par la suite.

### Attribution des bourses

**Les demandes de subsides doivent être adressées au Secrétariat communal avec la mention « Fonds Louis Guigoz ».** Le président en communique le contenu aux membres de la commission, pourvoit à l'exécution des décisions prises en séance et signe, avec le/la secrétaire, les quittances de caisse et les confirmations d'attribution.

Les demandes doivent parvenir au Secrétariat communal **chaque année au plus tard jusqu'au 31 décembre.**

En 2024, la commission a eu à se prononcer sur 11 demandes de renouvellement, dont 10 ont été acceptées.

Le président de la commission, Emmanuel Romanens, rappelle qu'il ne faut pas hésiter à faire des demandes et que toutes les informations se trouvent sur le site de la Commune: [www.vuadens.ch/generalites/fonds-louis-guigoz-bourse-de-formation/](http://www.vuadens.ch/generalites/fonds-louis-guigoz-bourse-de-formation/).

**D'autre part, le personnel de l'administration se tient également à disposition pour donner des renseignements, notamment sur les démarches à entreprendre pour demander une aide.**

François Genoud

*Système d'accompagnement des enfants à pied à l'école sous la conduite des parents, Pedibus se déploie dans toute la Suisse. Des centaines de lignes y ont trouvé leur place.*



(photos M. Progin)

## PEDIBUS

# COMME UN VRAI BUS... MAIS À PIED

« Chaque année, une information est faite à ce sujet aux parents », relève Alexandra Clerc, conseillère communale en charge notamment des écoles, qui ajoute qu'en septembre, avec la collaboration du Centre, un rallye promotionnel a été organisé. « Nous avons installé une douzaine de panneaux explicatifs dans les alentours de l'école sur lesquels figuraient des QR-codes à scanner et par lesquels parents et enfants participaient à un petit concours. »

L'objectif des initiants est de promouvoir la mise en place de tels parcours sur le territoire de la Commune. « Notre intention est de renouveler cette activité à la rentrée scolaire prochaine, ajoute Alexandra Clerc, mais cette fois sur un trajet régulièrement emprunté par les élèves, par exemple en direction du Dally. »

L'idée est d'informer les parents de la possibilité de créer une ligne Pedibus officielle sur un itinéraire fré-



quenté par les enfants. Lorsqu'une ligne devient officielle, les parents accompagnateurs sont automatiquement couverts par une assurance et reçoivent gratuitement le matériel de signalisation adéquat (gilets, etc.).

« Il y a quelques années, se souvient Alexandra Clerc, une ligne avait vu le jour sur la route des Colombettes. Celle-ci a toutefois été supprimée, les enfants ayant depuis grandi. À travers l'installation de ce rallye, notre volonté est de promouvoir de manière ludique le Pedibus, de favoriser la création de lignes officielles sur la Commune pour renforcer la sécurité de nos jeunes élèves et d'encourager la mobilité douce. »

Pour plus d'informations: [www.pedibus.ch](http://www.pedibus.ch)

Jean-Bernard Repond

# GRAND SUCCÈS DES RFI AU STADE DES COLOMBETTES

*Le large public présent au stade des Colombettes le vendredi 22 août dernier se souviendra longtemps de cette lumineuse soirée au cours de laquelle ont été accueillis deux groupes prestigieux invités par les Rencontres de folklore internationales de Fribourg (RFI).*

L'édition anniversaire (50 ans) des RFI a fait remarquablement la paire avec le 60<sup>e</sup> anniversaire du FC Vuadens. Profitant des infrastructures mises en place par le FC à cette occasion, la Commune, via son conseiller communal Sébastien Meyer, véritable cheville ouvrière, a profité de cette occasion pour inviter à la fête les conseillers et conseillères du Conseil communal et du Conseil général ainsi que tous les membres de commissions communales. Étaient aussi conviés à l'événement les nouveaux et nouvelles habitants et habitantes de Vuadens ainsi que la population en général.

*Les Maoris de Nouvelle-Zélande (photos R. Chollet)*



*Le groupe du Lesotho*



Par une météo très agréable d'été finissant, deux groupes folkloriques se sont produits sur scène, le groupe des Maoris d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande) et une formation en provenance du Lesotho. C'est peu dire que leurs prestations ont été hautes en couleur et qu'elles ont débouché sur un enthousiasme communicatif. Une dégustation de fondue à la Croix-Blanche pour le groupe des Maoris a ajouté à la qualité du partage entre communautés locale et invitée. Un partage qui s'est aussi manifesté sur scène puisque deux chœurs locaux ont pris place sur la scène, le chœur mixte L'Espérance et le Chœur de Candy. Syndic, président du Conseil général (François Genoud) et président fondateur des RFI (Cyril Renz) ont exprimé, chacun à sa manière, leurs félicitations et leur reconnaissance.

*Jean-Bernard Repond*

(photo J.-B. Repond)



# LE CIMETIÈRE REQUALIFIÉ

*La requalification du cimetière touche à son terme. Quelques travaux complémentaires permettront d'offrir un nouveau visage à ce lieu important et emblématique. Envisagée depuis plusieurs années, cette mutation a nécessité à la fois des études d'aménagement et une information minutieuse envers les familles des défunts et défuntes qui y reposent pour l'éternité.*

Pour mémoire, un crédit d'investissement de CHF 300'000 avait été accepté par le Conseil général dans le but de traduire par les faits une intention consistant à rendre ce lieu de recueillement moins austère qu'il ne l'était jusqu'alors. Sébastien Meyer, conseiller

communal en charge du dossier, se dit très satisfait du résultat final: « Sandrine Oppliger, architecte-paysagiste mandatée, a eu une approche très fine, faite de sensibilité et de sens pratique. Notre objectif a été pleinement atteint. Pour cela, nous avons dû faire annuler des tombes anciennes ou/et qui n'étaient plus suffisamment entretenues. »

Le cimetière a revêtu son nouveau visage pour la récente Toussaint. Arborisation et embellissement floral finiront l'année prochaine de faire de ce jardin de fin de vie un lieu de souvenir et de rencontre.

*Jean-Bernard Repond*

## Traiteur « Es Novalys »

Claude Tornare  
Rue du Rosé 121  
1628 Vuadens  
**079 233 35 39**

Livraison de repas à domicile  
7/7, livraison gratuite



Vente et réparation  
de fermeture-éclair

- Création de robes de mariées
- Dzaquillons / Bredzons
- Retouches

Isabelle NICOLET Brevet Fédéral de couture  
Rue des Artisans 122 • 1628 Vuadens • T. 026 912 08 16  
info@coutureattitude.ch • www.coutureattitude.ch

## ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

# ENJEUX ET SENSIBILITÉS POLITIQUES

*En vue des élections communales qui se dérouleront le 8 mars prochain, parole est donnée ici aux partis et mouvement politique représentés au Conseil général. Bilan de la législature qui s'achève, enjeux partisans et perspectives d'avenir avec leurs représentant.e.s. Mêmes questions, liberté de réponses et devoir d'égalité concision pour tout le monde. Voici le résultat de l'exercice dans l'ordre alphabétique.*

1. Quel regard portez-vous sur la législature qui prend fin, sur les projets réalisés et sur ceux que vous auriez souhaité voir aboutir ?
2. En quoi vos élu.e.s au Conseil général ont-ils contribué au développement de la Commune ?
3. Quels sont les objectifs de votre parti ou mouvement pour ces prochaines élections en termes d'obtention de sièges ?
4. Citez deux ou au maximum trois thèmes qui figureront en priorité lors de la campagne électorale.

### Alain Genoud (Le Centre)



1. Nous sommes fiers des projets que nous avons soutenus :

- la baisse du taux d'imposition qui bénéficie à une large partie de la population tout en maîtrisant le bon niveau des finances communales ;
- l'achat du bâtiment de la Raiffeisen par la Commune qui permet de garder la mainmise sur le développement du centre du village ;
- la vente du terrain pour le nouvel EMS ;
- l'avancement du projet Pré de la Cure qui va permettre d'offrir des nouveaux logements.

Pour la future législature, Le Centre souhaiterait que les projets votés se réalisent plus rapidement et de manière plus efficiente.

2. Le Centre contribue à la cohésion du Conseil général car il est à l'écoute des autres groupes. Il participe aussi à pérenniser la bonne santé financière de la Commune en votant des investissements réfléchis. L'agriculture et l'environnement nous sont des thèmes chers. Citons par exemple la proposition concernant la biodiversité ainsi que l'entretien du patrimoine communal voté et réalisé ces dernières années (chalets, bâtiments communaux, réseaux d'eau).

Le Centre s'engage fortement dans la commission «Vuadens Demain» qui a mis en place plusieurs manifestations à vocation familiale.

3. L'objectif est de maintenir les sept sièges actuels.

4. Economie et finances : continuer à maîtriser les coûts et garder des finances saines afin de pérenniser le taux d'impôts et maintenir la contribution immobilière à un bas niveau.

Esprit de village : Le Centre s'engage à favoriser l'esprit villageois, convivial et solidaire en continuant à soutenir les différentes sociétés du village et les familles.

1. Quel regard portez-vous sur la législature qui prend fin, sur les projets réalisés et sur ceux que vous auriez souhaité voir aboutir ?
2. En quoi vos élu.e.s au Conseil général ont-ils contribué au développement de la Commune ?
3. Quels sont les objectifs de votre parti ou mouvement pour ces prochaines élections en termes d'obtention de sièges ?
4. Citez deux ou au maximum trois thèmes qui figureront en priorité lors de la campagne électorale.

### Marie Levrat (PS – Les Verts)



1. Cette législature a amené son lot de discussions et de projets. La future voie pour les vélos, la création d'événements conviviaux et le futur aménagement du centre du village nous ont particulièrement réjouis. Toutefois il y a eu des refus qui nous ont étonnés. Nous avons proposé à la Commune d'élaborer un plan climat comprenant des mesures environnementales. Tous les groupes du Conseil général ont refusé notre proposition. L'aménagement d'un sentier pédestre que nous avons proposé a également été refusé, malgré l'existence de servitudes de passage. Il en a été de même avec la possibilité d'ouvrir la salle de gym pour les jeunes un vendredi soir par mois. Ces refus ont stoppé des projets qui, selon nous, auraient constitué une véritable plus-value pour la population de Vuadens.

2. Nos élu.e.s ont toutes et tous contribué à l'amélioration de la vie en amenant et concrétisant des projets permettant des améliorations dans la Commune. Pour n'en citer que quelques-uns, il y a eu la boîte à livres, la participation de la Commune aux abonnements CFF ou à l'achat de vélos, la mise sur pied de marchés à Vuadens ou encore le cinéma en plein air.

3. Nous souhaitons renforcer notre groupe autant que possible, afin de pouvoir mettre sur pied plus de projets.

4. La mobilité douce sera certainement une priorité puisqu'elle touche tous les citoyens. La cohésion sociale sera également un enjeu majeur, avec la mise sur pied d'événements et d'endroits conviviaux. D'autres thèmes tels que les finances et l'aménagement de la Commune seront également au centre de nos réflexions.

### Jérôme Moret (UDC)



1. Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des projets réalisés au cours de cette législature. Plusieurs dossiers importants ont pu être menés à bien, contribuant à améliorer la qualité de vie au village et à renforcer nos infrastructures. Nous restons toutefois réservés concernant le projet Valtraloc, dont certains aspects n'ont pas pleinement répondu à nos attentes.

2. Par leur présence dans les commissions financières, de naturalisation et d'aménagement, nos élu.e.s veillent à assurer une gestion rigoureuse des finances, une intégration cohérente des nouvelles familles et un développement harmonieux du territoire.

3. Pour les prochaines élections, notre ambition est de présenter une liste plus fournie que lors des précédents scrutins. Nous visons à obtenir le plus grand nombre possible de sièges, tout en favorisant un renouvellement positif et un engagement solide pour le bien de la Commune.

4. Nos priorités pour la prochaine campagne seront les suivantes :

- préserver le caractère villageois de notre Commune, en évitant un développement démesuré et en favorisant un cadre de vie harmonieux ;
- promouvoir un aménagement du territoire raisonné, respectueux de notre environnement mais sans tomber dans des excès ou des approches idéologiques déconnectées de la réalité locale.

Concernant l'aménagement du Pré de la Cure, notre groupe veillera à ce que ses habitations soient réalisées en harmonie avec la situation géographique du site. Par ailleurs, nous nous assurerons que les projets de réfection des routes du village ne nuisent pas à la circulation locale et aux activités rurales en prévoyant trop de chicanes et d'aménagements susceptibles de nuire à leurs intérêts.

### Nathalie Romanens Scaiola (PLR et citoyens)



**1.** Notre groupe a soutenu de nombreux projets d'investissements et nous constatons que bon nombre d'entre eux n'ont pas encore été réalisés. Nous regrettons un manque de vision d'ensemble pour améliorer le centre du village. Ceci permettrait d'offrir une bonne connexion entre tous les bâtiments communaux tout en maintenant un maximum de places de parking nécessaires aux activités commerciales et communautaires.

Nous avons soutenu les projets de réaménagement du centre du village liés à Valtraloc, la place de sport, la valorisation du Pré de la Cure, l'achat du bâtiment de la Raiffeisen, la réfection du Grenier et du Café de la Gare ainsi que l'équipement et la valorisation du terrain pour l'EMS de la Sionge.

**2.** Nous avons contribué à la mise en place d'une fiscalité attractive en abaissant le coefficient d'impôts de 5%. Nous soulignons la capacité d'autofinancement de Vuadens permettant des investissements futurs dont les habitants pourront bénéficier.

Nous nous sommes engagés dans le développement des sociétés locales en soutenant les divers investissements dans les infrastructures (terrain de foot, chalet des Portes, stand de tir, bâtiment de la Jeunesse).

Nous avons œuvré pour l'intégration de l'EMS au sein du RSSG, assurant ainsi une qualité des prises en charge et une efficacité des coûts.

**3.** Maintenir nos deux sièges au Conseil communal et augmenter nos forces au Conseil général d'au moins deux sièges.

**4.** Maintenir une situation économique saine pour la Commune.

Permettre le développement harmonieux du village et des zones industrielles proches.

Garantir une bonne cohabitation entre les espaces piétons, la mobilité douce, les transports publics et la nécessité du transport individuel.

### Isabelle Sebastiani (Mouvement indépendant)



**1.** De nombreux investissements pour nos infrastructures et sociétés locales ont été approuvés, témoignant d'une volonté commune d'avancer. Certains projets ont pris plus de temps, notamment en raison de délais cantonaux. La réalisation du quartier du Pré de la Cure et la revalorisation du centre du village restent très attendues.

**2.** Nos élu.e.s ont porté des propositions concrètes: maintien de lieux apolitiques, soirées d'information sur l'énergie, création d'une commission agricole et lancement d'une étude sur l'indépendance énergétique. Un postulat sur l'usage de matériaux durables, tels que le bois, est en cours. Actifs au sein des commissions, ils veillent à un développement cohérent et à une gestion rigoureuse. Hors Conseil général, notre mouvement agit par des actions citoyennes: service de déchetterie pour les aînés depuis 2016 en partenariat avec la Jeunesse et organisation de l'opération Coup de Balai.

**3.** Nous remercions la population pour la confiance témoignée et espérons qu'elle nous soutiendra à nouveau pour maintenir nos sièges. Notre rôle de modération favorise le dialogue et évite les impasses politiques. Nous défendons une représentation libre et citoyenne.

**4.** Vie villageoise: renforcer le soutien aux sociétés locales, piliers du vivre-ensemble à Vuadens. Finances: promouvoir une gestion saine et responsable, sans alourdir la charge des citoyens ni des entreprises. Économie/énergie: encourager une transition énergétique pragmatique, valorisant les ressources locales tout en restant économiquement viable pour la Commune et ses habitants.



**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

**Avez-vous  
besoin d'aide  
pour le ménage ?**

**Contactez-nous  
026 347 12 40  
[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)**

**Service de nettoyage  
Reinigungsdienst  
avec du cœur  
mit Herz**  
20 ans  
Jahre



**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE  
GEMEINSAM STÄRKER

**Service de  
déclaration d'impôts**

## PROGRAMME DE LA COMMISSION SENIOR+



**La Commission Senior+, en collaboration avec l'EMS de la Sionge, s'adresse aux personnes de 60 ans et plus et vous propose plusieurs activités pour la session d'hiver et de printemps.**

**NOUVEAU Aide administrative:** Avez-vous droit aux prestations complémentaires ? Renseignements auprès d'Emmanuel Romanens au 079/915.61.64.

**Aide aux technologies:** Une permanence informatique est toujours disponible. Appelez Noé Romanens au 077/424.23.16 et convenez d'un rendez-vous. Il se déplacera à votre domicile au tarif de CHF 30.- de l'heure. La première heure est payée par la Commune.

**Atelier de lecture:** Se divertir, se cultiver et échanger.

**Bricolages-décorations:** Au fil des saisons, libérer et exprimer sa créativité.

**Chant:** Chanter est une passion, venez la partager le mercredi de 9h45 à 11h15 avec les résidents de l'EMS.

**Cuisine:** Préparer des légumes le vendredi de 9h45 à 11h15 à l'EMS de la Sionge.

**Gym douce:** Vous voulez maintenir votre forme en toute convivialité, alors rendez-vous le lundi de 9h45 à 11h15 à l'EMS de la Sionge.

**Lotos:** Vous aimez jouer ou alors aider, venez à l'EMS de la Sionge le dernier mercredi du mois de 14h45 à 16h30

sauf exception, dates notées dans le journal du Foyer. Le carton est à CHF 3.-.

**Messe:** Une messe est célébrée à l'EMS les jeudis de 9h45 à 11h15.

**Marche:** Va et découvre ton village et d'autres itinéraires avec visites d'artisans et d'exploitations aux dates mentionnées dans l'agenda.

**Patois:** Vous aimez pratiquer cette langue ancestrale, appelez le service d'animation de l'EMS au 026/916.10.21 pour connaître les prochaines dates.

**Thé dansant:** Jojo Musique vous fera valser à la salle des lotos.

**Yoga:** Préservez votre équilibre et votre autonomie, rendez-vous les mercredis de 16h45 à 17h45 **à la salle de rythmique**, rue des Écoles 29. Hors vacances scolaires.

**Merci de vous inscrire auprès de la personne responsable de l'activité:**

Valérie Chaperon: ValC

Louis-Philippe Clerc: LPC

Françoise Egger: FrE

Nicole Flury: NiF

Renée Follonier: ReF

Gabriel Genoud: GaG

Maguy Progin: MaP

Christiane Schouwey: Chris

**Changement dans le fonctionnement ou le lieu de l'activité.**

DATE	ACTIVITÉ	INSCRIPTION	DÉLAI	LIEU
6 janvier 2026	Goûter des Rois avec le musicien André et ses chansons			15h EMS de Vuadens
7 janvier 2026	Atelier de lecture	FrE: 079/582.53.44	6 janvier	14h Rte des Colombettes 236
21 janvier 2026	Visite d'artisans	NiF: 079/634.25.89	20 janvier	14h parking de l'école
3 février 2026	Visite d'exploitations	NiF: 079/634.25.89	2 février	14h parking de l'école
17 février 2026	Marche selon météo	NiF: 079/634.25.89	16 février	14h parking de l'école
18 février 2026	Atelier de lecture	FrE: 079/582.53.44	17 février	14h Rte des Colombettes 236
3 mars 2026	Visite d'artisans	NiF: 079/634.25.89	20 janvier	14h parking de l'école
11 mars 2026	Atelier de lecture	FrE: 079/582.53.44	10 mars	14h Rte des Colombettes 236
11 mars 2026	Atelier déco	MaP: 079/196.73.95	9 mars	13h30 Rte des Colombettes 66
18 mars 2026	Thé dansant			14h à 17h: Salle des lotos du café de la Gare
24 mars 2026	Marche selon météo	NiF: 079/634.25.89	23 mars	14h parking de l'école
2 avril 2026	Café senior: préparation à la retraite, les enjeux psychosociaux			18h Salle du Grenier Intervenante: Giovanna Arnese
7 avril 2026	Visite d'exploitations	NiF: 079/634.25.89	6 avril	14h parking de l'école
15 avril 2026	Atelier de lecture	FrE: 079/582.53.44	14 avril	Rte des Colombettes 236
21 avril 2026	Marche selon météo	NiF: 079/634.25.89	20 avril	14h parking de l'école
5 mai 2026	Visite d'artisans	NiF: 079/634.25.89	4 mai	14h parking de l'école
19 mai 2026	Marche selon météo	NiF: 079/634.25.89	18 mai	14h parking de l'école
2 juin 2026	Visite d'exploitations	NiF: 079/634.25.89	1 juin	14h parking de l'école
16 juin 2026	Marche selon météo	NiF: 079/634.25.89	15 juin	14h parking de l'école

La personne responsable de l'activité se tient à disposition pour vos déplacements (sauf pour les tables de bistrot).

MAXIME L'HOMME



# UNE PASSION FAMILIALE

*Si ce n'est lui, c'est donc son frère. L'aîné de la fratrie des L'Homme, Léo, avait ouvert la voie, son frère Yan avait pris momentanément sa roue et voilà maintenant que le petit dernier, Maxime, brille à son tour. Il sort d'une saison de compétition VTT qui lui a permis de franchir un cap important sur le plan international.*



*Coupe du monde en Italie (photo Maxime Schmid)*

La famille L'Homme s'est établie à Vuadens, à la rue du Bugnon, en surplomb de l'église, en 2003. Maxime n'avait alors que six mois. Il a accompli sa scolarité primaire à Vuadens où il s'est fait plein de copains. Très tôt attiré par le sport – son papa Jean-Joseph a été et demeure un excellent coureur à pied – il s'est d'abord tourné vers le football. « J'ai joué jusqu'à mes 14 ans avec les juniors du FC Vuadens, précise Maxime. J'y ai côtoyé notamment Théo Golliard qui était de ma volée. Comme j'aimais aussi courir et faire du vélo, pendant quelque temps je faisais simultanément partie du FC Vuadens, du SA Bulle et de la Pédale bulloise. Il est arrivé un moment où j'ai dû faire un choix. J'ai beaucoup hésité entre le football et le vélo mais j'ai finalement pris le même chemin que mes deux frères et ai choisi le VTT. » Si Yan a mis fin à sa carrière assez rapidement, Léo, de sept ans l'aîné de Maxime, a été un exemple de combativité pour lui. « Oui, c'est bien vrai que Léo a été un vrai élément de motivation. Il a progressé rapidement, jusqu'à s'aligner pendant deux ans au départ des compétitions de Coupe du monde en élite mondiale. »

## Coupe d'Europe à 16 ans

Sitôt rangées les baskets de course et les chaussures à crampons, Maxime s'est focalisé sur la pratique du VTT. Deux ans après avoir opéré ce choix, à 16 ans, il était déjà sélectionné pour les Championnats d'Europe de sa catégorie d'âge. Depuis lors, il a constamment progressé. « Quand je me suis rendu compte que j'avais un certain potentiel, commente-t-il, je me suis entouré

d'un coach, Florian Peiry, avec qui j'ai appris à mieux gérer mes entraînements et mes courses. »

À 19 ans, soit en 2022, Maxime est passé dans la catégorie U23, soit celle qui précède le passage dans l'élite et qui dure quatre ans. « Ma première saison dans cette catégorie a été celle de l'apprentissage, se souvient-il. J'ai progressé course après course au sein de l'équipe et l'année suivante une 22<sup>e</sup> place dans une course de Coupe du monde m'a valu d'être sélectionné en équipe nationale pour les Championnats d'Europe et les Championnats du monde. Le meilleur résultat de cette deuxième saison en U23 a été une sixième place en Virginie occidentale, aux États-Unis. »

## Solidarité familiale

L'année dernière, Maxime a intégré l'équipe BMC. « Je savais que mon contrat ne portait que sur une année, explique-t-il. Je me suis mis beaucoup de pression car je voulais vraiment prouver ma valeur. Au final, mes résultats ont été bons sans être pour autant extraordinaires. J'ai souvent oscillé entre la 12<sup>e</sup> et la 14<sup>e</sup> place en Coupe du monde. »

Tout se présentait au mieux pour sa dernière saison en U23, en 2025: « J'ai signé en octobre de l'année dernière avec une équipe professionnelle suisse en voie de constitution. Mais alors que je m'entraînais en Afrique du Sud, j'ai été brutalement informé que cette équipe ne verrait pas le jour. Ça a été un coup d'assommoir. »

Branle-bas de combat dans l'entourage de Maxime pour l'aider à poursuivre sa carrière en individuel. « Dans l'urgence, j'ai pu compter sur tous les membres de ma famille. Ma maman m'a été d'une aide précieuse sur le plan mental pendant que Léo activait ses contacts liés à sa propre carrière. Mon papa et Yan ont aussi aidé à mobiliser de multiples énergies. Ensemble, nous avons réussi à monter un budget dans un temps record. Je suis très reconnaissant envers toutes les personnes qui ont accepté de me soutenir dont les quelque 130 membres de mon fan's club. Je pense aussi à Loïc Noël, un mécano qui s'est mis spontanément à ma disposition et qui m'a accompagné sur la plupart des courses. Mon papa qui est masseur a aussi été régulièrement de la partie. Tant de soutien émanant d'un peu partout en Gruyère m'a impressionné et m'a motivé. »

### Premier podium

Sa première partie de saison 2025, Maxime la qualifie de moyenne. Le tournant est intervenu en juillet, avec un très bas aux Championnats suisses (10<sup>e</sup> alors qu'il espérait un podium) et le plus haut de sa carrière une semaine plus tard avec une troisième place acquise en Coupe du monde, à Andorre. « Je ne m'explique encore pas le déclic qui s'est produit en si peu de jours, se réjouit-il. Le fait d'avoir touché le fond aux Championnats suisses a fait que je me suis présenté à Andorre sans grande ambition et très relâché émotionnellement. Le constat est que ça m'a servi. » La suite de sa saison a pris les mêmes couleurs avec, en particulier, une 5<sup>e</sup> place aux Championnats d'Europe au Portugal et finalement une 4<sup>e</sup> au Canada pour sa dernière Coupe du monde. « Vu les circonstances et la situation particulière que j'ai vécues au début de l'année, je suis hyper satisfait, confie Maxime. Un moment fort a bien sûr été ma participation aux Champion-



Premier podium en Coupe du monde en Andorre  
(photo Maxime Schmid)



Les trois frères L'Homme réunis: Yan, Maxime et Léo

nats du monde à Montana en septembre. Ma famille et les membres de mon fan's club y étaient présents en nombre. J'aurais espéré au départ mieux qu'une 13<sup>e</sup> place mais rétroactivement, après être passé par des hauts et des bas durant ma course, je me félicite tout de même de cette performance. »

### Nouveau challenge

Maxime va donc quitter la catégorie U23 pour rejoindre celle de l'élite mondiale. Dans cette perspective, il vient de signer un contrat avec l'équipe Bike Team Solothurn avec laquelle il s'alignera au niveau national et en Coupe du monde. Même s'il se concentre actuellement pleinement sur sa carrière de sportif, il n'en oublie cependant pas sa formation professionnelle. Détenteur d'un diplôme de culture générale avec maturité santé, il aspire à poursuivre en vue d'obtenir un bachelor en économie et management du sport. « Ce n'est pas encore définitif mais une possibilité semble s'offrir, en allemand, pour des études que je pourrais mener en ligne et parallèlement à ma carrière. »

Tous les œufs dans le même panier, voilà bien un écueil que Maxime a l'intelligence d'éviter. Même s'il consacre l'essentiel de son temps à son engagement sportif, il est bien conscient qu'un jour viendra, le plus tard possible, où il faudra mettre pied à terre et se lancer dans de nouveaux défis.

Jean-Bernard Repond



La Cuvigne-Dessus (photo A. Genoud)

## D'UN CHALET À L'AUTRE

# DANS LA VALLÉE DE LA TRÊME

*Au nombre de huit, les chalets propriété de la Commune de Vuadens font l'objet d'une attention constante afin d'en assurer l'entretien. Après en avoir présenté quatre dans le Bulletin communal de décembre 2024, montons dans la vallée de la Trême où se situent les quatre autres.*

C'est en compagnie de Patricia Gremaud, conseillère communale, que s'effectue en une belle matinée de plein été cette seconde série de visites en surplomb du lit de la Trême et sous la protection panoramique du Moléson.

Les alpages dont il est question ici, en des temps lointains, appartenaient au Couvent de la Part-Dieu. Ce sont les moines qui ont défriché et qui en ont permis progressivement l'exploitation jusqu'à leur acquisition par la Commune de Vuadens et de son Hospice Saint-Vincent.

### Trois incendies

On accède à ces quatre alpages communaux via le chemin des Citards par lequel randonneurs et adeptes de VTT peuvent atteindre le Rathvel. À une altitude de 1160 m, on passe devant le chalet de la Raisse, qu'on trouve aussi orthographié sous la forme la Réche. La partie habitable du chalet est louée à Tiffany Currat et Raphaël Monney et leur famille. La bâtisse comprend notamment un dortoir pouvant héberger six à huit personnes et une étable pour environ 50 têtes de bétail. Elle a été complètement reconstruite suite à un incendie survenu durant les fêtes, en 1991.

Quelques centaines de mètres plus loin, on laisse filer la route principale vers le Rathvel et on bifurque à gauche. Le premier chalet que l'on aperçoit alors est celui du Cheval-Brûlé (1318 m), une propriété acquise par la Commune de Vuadens au début des années 60 et qui a été exploitée par feu Marcel Buchs jusqu'en 1998.

Ce chalet a lui aussi été la proie des flammes, en août 1985. Sa reconstruction n'a pas tardé ; à la veille de Noël de la même année, il était reconstruit.

D'incendie, il a encore été question avec le chalet de la Cuvigne-Dessous (1327 m), anéanti par le feu en 1989. C'est en relation avec sa reconstruction que le chemin lui donnant accès a été aménagé dans le prolongement de celui qui prenait fin au Cheval-Brûlé. Ce chalet a fait l'objet d'une rénovation importante en 2022. Samuel Charrière, tavillonneur, y a reconstruit sa toiture de fond en comble. À noter que Raymond et Brigitte Morel y occupent la partie habitable. En contrepartie, ces derniers apportent leur soutien pour l'exploitation et la surveillance des bêtes.

Il faut s'élever encore d'une centaine de mètres pour accéder à la Cuvigne-Dessus (1402 m) où, du chalet du

Le Cheval-Brûlé (photo J.-B. Repond)





*Alain et Loraine Genoud et leurs trois garçons  
(photo C. Sugnaux)*

même nom, on s'offre un panorama majestueux sur la chaîne des Préalpes et sur la plaine. Les contemporains de 1944 ont profité de ce lieu paradisiaque pendant plusieurs décennies. Contre bons soins apportés au bâtiment, ils en ont fait leur stamm jusqu'en 2021. Patrick Andrey en a repris la location. À noter que ce chalet n'est plus utilisé pour y héberger le bétail depuis 1974.

### **Avec les Genoud des Combes**

Alain et Loraine Genoud des Combes et leurs enfants Clément, Raphaël et Jocelyn sont locataires de ces alpages communaux, comme l'étaient avant eux Michel (dit Foxy) et Cécile, les parents d'Alain, depuis 1993 pour la Raisse et la Cuvigne et depuis 1999 pour le Cheval-Brûlé. Toute la famille participe à l'exploitation et, bien que retraité, Michel séjourne presque tout l'été au Cheval-Brûlé.

*La Raisse (photo J.-B. Repond)*



*Poya à la Raisse en mai dernier (photo T. Currat)*

Exploités avec la Gîte de Niggsarpaz, située à deux heures de marche de la Raisse, ces alpages permettent d'alper une bonne quarantaine de vaches et une cinquantaine de génisses. Le troupeau quitte la ferme des Combes à la mi-mai pour y revenir début octobre.

Le chalet du Cheval-Brûlé est équipé d'une traite directe. 80% de la production de lait est destinée à la fabrication de Gruyère AOP et de Vacherin AOP à la Fromagerie de Vuadens. Le solde part pour l'industrie chez Milco.

## **Un herbage de qualité, des exploitants motivés... un bétail aux petits soins !**

*Jean-Bernard Repond*

*La Cuvigne-Dessous (photo J.-B. Repond)*



## RAIFFEISEN



Ce qui nous différencie:  
**l'engagement.**

Nous affectons nos bénéfices à nos réserves pour offrir une sécurité élevée.

Nous nous engageons en faveur de la stabilité et de la confiance. Parce que nous sommes une coopérative.

En savoir plus: 

## UP GROUP

La **plateforme élévatrice de travail** est notre passion depuis 1979. Tout comme la technologie d'accès en hauteur, nous développons et perfectionnons continuellement nos produits.

Actuellement, nous disposons d'un **parc de location de plus de 1'500 machines** et d'un réseau national en matière de **formation et de service**. Louer ou acheter des plateformes de travail, les envoyer en réparation ou former votre personnel pour utiliser ces engins - chez nous, vous obtenez toutes les prestations sous un même toit.

Notre agence de Vuadens (route du Briez 181) est à votre disposition au numéro 026/919.37.37 ou par courriel à l'adresse [info@upsa.ch](mailto:info@upsa.ch).

Visitez également notre site [www.upgroup.ch](http://www.upgroup.ch)

« I.A. DE L'ESPOIR »

# UN SPECTACLE EXCEPTIONNEL



**Toutes les classes de l'école primaire et enfantine de Vuadens ont uni leurs talents pour présenter, en juin 2025, un spectacle exceptionnel intitulé « I.A. de l'Espoir ». Deux représentations ont eu lieu devant une salle comble, témoignant de l'enthousiasme du public et de la qualité du travail accompli.**

Le scénario, imaginé avec générosité par Monsieur Daniel Bovigny, racontait l'histoire d'un savant un peu fou, mais foncièrement bienveillant, installé à Lugano. Inquiet face aux dérives du monde moderne – guerres, pollution, famine... – il s'interroge : comment apporter sa pierre à l'édifice d'un avenir meilleur ? Inspiré par cette quête, il conçoit une machine révolutionnaire capable d'envoyer les avatars 3D de personnes réelles dans le passé. Son objectif : rapporter des indices et des leçons des grandes inventions qui ont marqué l'humanité, afin de comprendre les motivations profondes des inventeurs qui ont œuvré pour le bien commun.

À partir de cette trame, les enseignant-e-s et leurs classes, soutenus par des professionnels, ont créé une

douzaine de tableaux mêlant musique, danse, théâtre et multimédia. Dans la mise en scène inspirée de Madame Catherine Ruedin, chaque enfant a pu monter sur scène, vivre l'expérience unique du jeu collectif et ressentir la fierté d'appartenir à un projet d'envergure.

Le résultat fut à la hauteur des efforts déployés : un spectacle émouvant, créatif et porteur d'un véritable message d'espoir. Un immense travail d'équipe a permis cette réussite, soutenu par de nombreuses personnes, la Commune de Vuadens, la commission « Spectacle », tout le corps enseignant ainsi que Madame Chantal Tena, secrétaire d'école, dont la coordination a été précieuse.

Cette aventure humaine et artistique restera sans aucun doute gravée dans la mémoire de chacun et chacune, enfants, enseignants, parents et spectateurs confondus.

*Hervé Jaquet*  
*Directeur d'école*

➤ Un grand bravo à tous pour cette magnifique réussite collective !

(photos F. Tanninger)



## DUPASQUIER SPORTS CYCLES

# DIDIER MORET ENTRE SKIS ET VÉLOS



Comme Obélix – mais aux apparences light – Didier Moret a dû tomber enfant dans une marmite de potion magique. Une potion qui a fait de lui un sportif de haut niveau et aujourd’hui un patron de magasin de skis et de vélos florissant.

(photos J.-B. Repond)

Lorsqu’il sort en 2002 de l’EPFL avec un titre d’ingénieur en microtechnique, Didier Moret ne se doute pas que quelques années plus tard il se retrouvera à la tête, en tant que propriétaire, du magasin Dupasquier Sports qui déployait alors ses activités dans des locaux sis au Briez, dans la ferme de Louis Dupasquier, ancien syndic. Mais quelle mouche l’a donc piqué pour

qu’il insuffle une telle trajectoire à sa carrière professionnelle? Tentative de réponse de la part de l’intéressé: «À la fin de mes études, j’étais en pleine progression sportive (voir page 36) et j’aspirais à m’entraîner davantage encore. Du coup, j’ai jonglé entre ma carrière sportive et un travail de manoeuvre au service de l’entreprise Isofutur, à Vaulruz. Pendant plusieurs années,

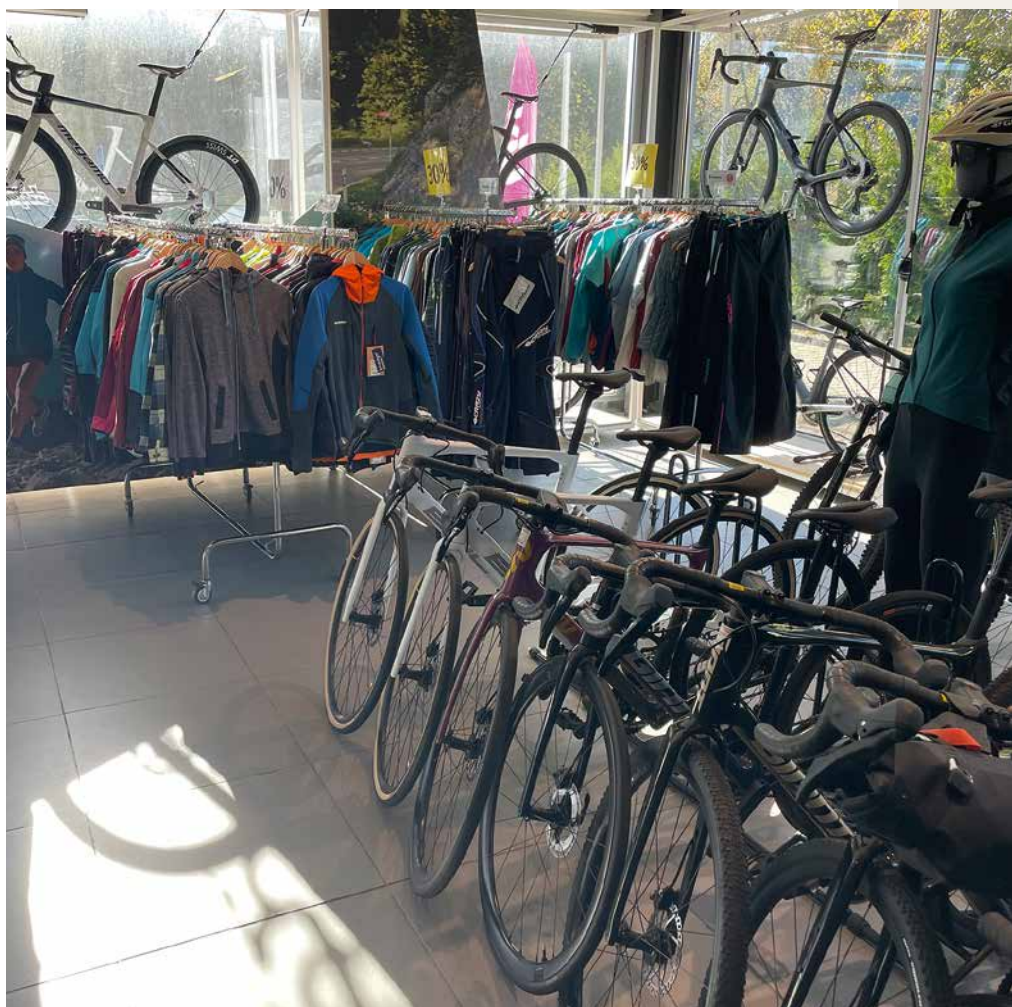
j’ai exercé des activités de charpentier et de ferblantier. À cette époque, j’étais un client fidèle et régulier de Dupasquier Sports. Un jour, son propriétaire, Monsieur Louis Dupasquier, m’a proposé de reprendre son commerce. Sur le moment, j’ai été surpris par sa demande, mais après mûre réflexion, j’ai accepté avec enthousiasme. J’ai alors travaillé à ses côtés durant

un hiver, avant de reprendre officiellement l'entreprise à l'automne 2008.»

### Un développement naturel

Didier Moret a repris le magasin Dupasquier Sports « dans son jus ». Pour qui a été client de Louis Dupasquier dès les années 70, il y avait du pittoresque à aller se fournir en skis alpins et de fond en faisant halte sous le pont de grange de la ferme quand ce n'était pas à l'écurie revisitée en local de stockage. « J'ai apprécié de pouvoir vivre cette période assez incroyable quand on pense à ce que sont nos surfaces de vente aujourd'hui, sourit Didier. Pour ma part, en reprenant le magasin, je n'avais pas l'ambition de grandir à tout prix. Les choses se sont faites naturellement. J'étais d'abord seul, dès lors il m'arrivait d'aller demander de l'aide à Louis que je trouvais dans sa cuisine... C'est dire que la transition s'est faite harmonieusement. »

Durant les années qui ont suivi, Didier s'est entouré d'auxiliaires à son tour. Mais avec le développement du magasin lié notamment à son choix de proposer à la vente des vélos en plus des skis afin d'assurer un rythme d'activité sur les quatre saisons, il n'était plus envisageable de poursuivre à la ferme du Briez. C'est alors qu'une opportunité s'est présentée avec le déménagement envisagé par Philippe Vionnet de Motos Vionnet SA, société installée dorénavant à Sâles. « En acquérant le bâtiment actuel en 2021, nous avons trouvé un environnement correspondant parfaitement à nos besoins, se félicite Didier Moret, qui continue toutefois à louer les anciens locaux de la ferme Dupas-



quier. Ils font office de stockage et je sous-loue aussi des surfaces à trois autres entreprises. C'est une solution idéale. »

Dupasquier Sports et Cycles – la raison sociale a été maintenue – occupe huit employé.e.s, soit deux mécanos sur cycles, deux vendeurs, un apprenti mécano, une apprentie gestionnaire de vente, enfin Didier Moret et son épouse Fabienne, en charge à temps partiel de la partie administrative. Didier n'a pas pour ambition de

faire grandir démesurément son entreprise: « Je pense poursuivre avec une structure équivalente qui fonctionne bien et qui me permet de garder un contact très étroit avec la clientèle. »

*Jean-Bernard Repond*



## VAINQUEUR DE LA PATROUILLE DES GLACIERS

Issu d'une fratrie de cinq enfants, Didier Moret est né à Sâles en 1975 où il a passé son enfance et sa jeunesse. Avec son frère jumeau David, ses deux frères cadets et sa sœur, il a très tôt baigné dans le monde du sport, à l'instigation de ses parents. Après avoir touché au football et à la gymnastique, il a été initié au ski de fond qu'il a commencé à pratiquer autour des tourbières de Sâles. Très tôt remarqué, comme son frère David du reste, pour ses aptitudes prometteuses, il a intégré le Ski-Club Grattavache. « Au début, nous utilisons un matériel pas du tout adapté, se souvient Didier. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance de Dupasquier Sports, chez qui je me suis équipé plus convenablement. »

C'est au contact de membres du SC Grattavache que Didier s'est ensuite familiarisé avec le ski-alpinisme. Il a participé pour la première fois en 1996 à la petite Patrouille des glaciers avec deux amis. Deux ans plus tard, en compagnie de deux membres du club,

Daniel Dévaud et Jean-Pierre Mesot, il s'est aligné au départ de la grande Patrouille. Sa passion pour le ski-alpinisme s'est renforcée à partir de là et ses performances sont allées de pair. À tel point qu'en 2003 Didier Moret était sélectionné pour la première fois en équipe nationale. Cinq ans plus tard, il remportait avec elle la grande Patrouille des glaciers, point d'orgue de sa carrière. « Avec le commerce, j'ai dû ensuite faire un choix en ne pouvant plus m'entraîner autant qu'auparavant. » Désormais, une participation à la Patrouille des glaciers est devenue pour lui une affaire de famille. Dès 2016, il s'y aligne avec ses frères David et Gilles. Les trois frangins ont inscrit la même date dans leurs agendas : le week-end du 13 au 16 avril 2026. Ne prenez pas rendez-vous avec Didier pour ces dates-là chez Dupasquier Sports, il s'est d'ores et déjà excusé...

*Jean-Bernard Repond*

## MOBILITÉ DOUCE ET SUBVENTIONS



Les subventions communales pour la mobilité douce confirment leur utilité. Ainsi durant l'année 2025 il y a eu 15 demandes pour l'achat d'un vélo et 34 demandes pour les abonnements aux transports publics.

Pour rappel, les subventions sont attribuées aux étudiants et apprentis (jusqu'à 25 ans) ainsi qu'aux rentiers AVS et AI.

Les informations pour l'octroi de la subvention et les formulaires de demande peuvent être obtenus au Bureau communal ou sur le site internet de la Commune : [www.vuadens.ch/vie-locale-et-economie/mobilite/](http://www.vuadens.ch/vie-locale-et-economie/mobilite/)



*Cédric Descloux, reconnaissance nationale après moins de deux ans de présence à la laiterie-fromagerie de Vuadens (photo Interprofession)*



*Steve Dupasquier (photo Agence Parallèle, Bulle)*

# FROMAGERS VUADENSOIS À L'HONNEUR

**Cédric Descloux**, tenancier de la laiterie-fromagerie de Vuadens depuis le début 2024, n'a pas eu à attendre pour que ses produits de haute qualité soient reconnus loin à la ronde. Il n'est pas exagéré d'écrire loin à la ronde puisqu'en septembre dernier il a remporté ni plus ni moins que le Prix du meilleur producteur dans la catégorie Produits laitiers lors du Concours suisse des produits du terroir qui se déroule tous les deux ans à Delémont. Cédric Descloux a concouru avec huit produits dont deux, le Gruyère AOP Vieux et la Tomme aux herbes, se sont vu décerner une médaille d'or.

Cette distinction vient récompenser le travail rigoureux mené par l'équipe de la laiterie-fromagerie de Vuadens et souligne l'engagement quotidien de l'ensemble de la filière du Gruyère AOP. Cette édition du concours a réuni près de 1'100 produits, élaborés par plus de 300 producteurs venus de toute la Suisse. Les médailles ont été décernées par un jury de 200 experts. À noter par

ailleurs que Cédric Descloux a obtenu une distinction supplémentaire à Morgins en obtenant à la fin octobre la troisième place du championnat du monde de la raclette, un concours qui a mis en compétition 150 fromages provenant de treize pays.

À noter aussi, lors de cette même manifestation, la prestation d'un autre Vuadenois, résident celui-là, **Steve Dupasquier**. Ce dernier tient la laiterie-fromagerie de Vuisternens-devant-Romont depuis l'été 2024. Auparavant, il y avait déjà travaillé et obtenu son brevet fédéral. Au Concours suisse des produits du terroir, il a obtenu trois médailles d'argent et deux médailles de bronze. Sa fondue pur Vacherin fribourgeois AOP, son Vacherin fribourgeois AOP et son flan vanille-caramel ont été particulièrement remarquables.

*Jean-Bernard Repond*

**Bravo à ces deux jeunes fromagers qui font honneur à leur profession... et à Vuadens !**

**4X4 REPOND**

Vidéo de nos véhicules  
en scannant ce code :



 *Fromagerie  
Vuadens*  
*Gérald Descloux*

*Toutes les saveurs  
du terroir gruérien !*

+41 (0)26 912 40 08  
[www.fromagerievuadens.ch](http://www.fromagerievuadens.ch)  

  *Van Essentiel*

*Massages - Drainage Lymphatique  
Réflexologie - Hirudothérapie (Sangsues)*



*La Léchère 5 - 1628 Vuadens  
079 322 26 24 - [www.vanessentiel.ch](http://www.vanessentiel.ch)*

# Boulangerie R.C. Audergon

**Charmey**  
026 927 11 87

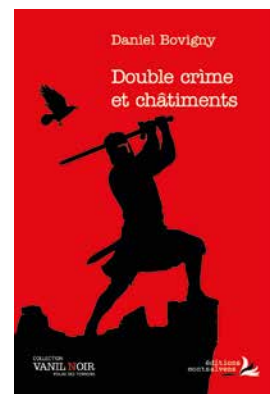
**Vuadens**  
026 912 74 13



[boulangerie-du-parc@bluewin.ch](mailto:boulangerie-du-parc@bluewin.ch)

# NOUVEAU ROMAN RÉGIONAL DE DANIEL BOVIGNY

Lors d'une escapade dans les sous-sols du Manoir de Vuadens, Julie, jeune étudiante en criminologie, découvre un parchemin datant de 1508 signé par le comte de Gruyère. Ce document authentique sera le point de départ d'une nouvelle aventure qui va l'entraîner sur les ruines et châteaux savoyards entre Vaud et Fribourg. Ainsi, Vuadens, Montsalvens, Romont, Rougemont, Rue, Bossonnens, Vaulruz... seront le théâtre de cette aventure pleine de rebondissements.



Ce nouveau roman, sorti en août 2025, est la suite de *Crime double en Gruyère* dont il reprend les personnages principaux. On y retrouve aussi l'équipe policière de *Bain de sang chaud*.

## Disponible en librairie ou directement auprès de l'auteur:

Daniel Bovigny, Rue du Village d'Enhaut 28, 1628 Vuadens

Tél. : 079/674.58.14, daniel.bovigny@gmail.com ou sur [www.editions-montsalvens.ch](http://www.editions-montsalvens.ch)

## GESTION DES DÉCHETS

# NOUVEAU RÈGLEMENT COMMUNAL

(en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026)

**Article 1 Définitions** (art. 6 RCDech) Les déchets d'origine industrielle, commerce et artisanale ne sont pas autorisés et doivent être amenés à la charge des détenteurs directement au Centre de transbordement à Vuadens durant les heures d'ouverture.

**Article 2 Collecte sélective** (art. 7 RCDech) Les souches, les troncs, les arbustes fraîchement coupés avec un taux d'humidité de plus de 35%, les traverses de chemin de fer, le bois autoclavé, les tôles « sandwich », l'éternit et les pneus sur jantes ne sont pas acceptés à la déchetterie. Les plastics et les big-bags en grande quantité doivent être amenés au centre de transbordement (site de Vuadens). Les déchets agricoles sont acceptés dans un contenant d'une capacité de maximum 30 lt. Les déchets encombrants sont déposés dans la benne prévue à cet effet. Ils se définissent comme étant des objets qui ne peuvent pas être mis dans les sacs poubelle 35 lt par leur taille ou leur volume.

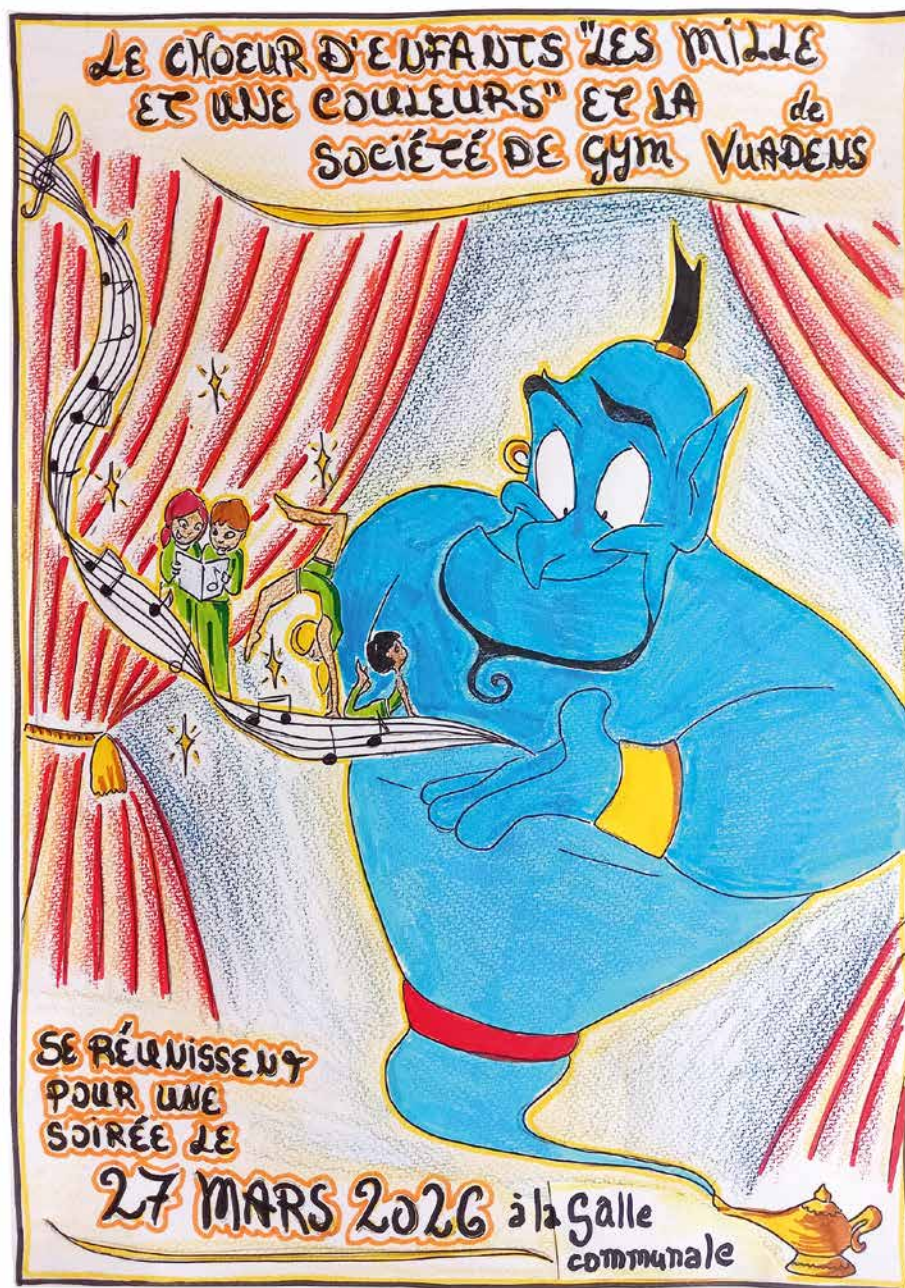
**Article 3 Déchetterie** (art. 8 RCDech) L'accès à la déchetterie est contrôlé au moyen d'un macaron placé de manière visible dans le véhicule, donnant l'autorisation d'y déposer des déchets valorisables. Sans présentation du macaron, l'accès est interdit.

**Article 5 Mesures sociales** (art. 16 RCDecch) Chaque naissance d'un enfant donne droit à un bon d'achat de CHF 100.- à faire valoir auprès d'un commerce du village. En cas d'incontinence, et sur présentation d'un certificat médical, la personne a droit à un bon d'achat de CHF 100.- à faire valoir auprès de la Boulangerie Audergon à Vuadens. Ces bons sont à retirer auprès de l'administration communale, pour l'achat en une seule fois de 5 rouleaux de sacs de 35 lt.

**Article 10 Amende d'ordre** art. 27 (RCDech) Les sacs ou autres récipients sans marque d'acquiescement seront ouverts par les services de la voirie afin d'identifier leurs détenteurs. Le Conseil communal est compétent pour fixer le montant des contraventions prévues dans le règlement communal relatif à la gestion des déchets. Le montant des amendes d'ordre est fixé comme suit: CHF 200.- pour les contrevenants habitant la commune, CHF 500.- pour les contrevenants habitant hors commune.

**Le règlement communal d'exécution relatif à la gestion des déchets et le règlement relatif à la gestion des déchets se trouvent sur le site internet: [www.vuadens.ch/commune/reglements/](http://www.vuadens.ch/commune/reglements/)**

Dans la brochure MEMODECHETS des informations utiles sont également inscrites.



## SOUTIEN AU SPORT ET À LA CULTURE

La Commission des sports et de la culture se réunit une fois par année pour statuer sur les demandes de soutien aux jeunes talents sportifs, artistiques et culturels domiciliés dans la Commune. Les subventions octroyées sur la base de dossiers personnels peuvent être renouvelées mais des dossiers actualisés doivent cependant être déposés.

Délai pour le dépôt des demandes : **1<sup>er</sup> mars 2026** par e-mail à l'adresse [commune@vuadens.ch](mailto:commune@vuadens.ch).

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la présentation du 17 janvier 2025 qui se trouve sur notre site [Vuadens > Généralités > Commission des Sports et de la Culture](#).

# LES 20 ANS DU CAMP DES JUNIORS



Le FC Vuadens Juniors organise chaque année un camp de foot pendant le week-end de l'Ascension, une tradition qui date de 2005 déjà.

*(photo Michael Perret)*

Celui-ci s'est à nouveau déroulé au Bouveret où l'on bénéficie d'infrastructures idéales pour ce séjour dédié principalement à la pratique du football. Du réveil musculaire aux exercices pratiques en passant par de l'analyse vidéo, les juniors ont la chance d'être accompagnés par leurs entraîneurs avec pour objectifs principaux la progression et le plaisir. D'autres activités telles que de l'initiation au BMX, accrobranche, Aquaparc, sortie au Swiss Vapeur Parc et Laser Game complètent notamment un programme riche en émotions. Les juniors E ont également pris part à un match amical « exhibition » contre l'équipe du FC Collombey-Muraz qui s'est soldé par une courte défaite.

Cette année a été marquée par la venue d'une photographe qui a pris des clichés des juniors lors des entraînements. Les photos ont été exposées lors du jubilé des 60 ans du FC Vuadens.

Le comité du FC Juniors remercie toutes les personnes et autorités ayant œuvré de près ou de loin à l'organisation de ce camp, qui encore une fois offre de magnifiques souvenirs aux juniors.

*Au nom du comité du FC Vuadens Juniors  
Magali Genoud*



(photo Emmanuel Martins)

## TOURNOI DOUSSE-MOREL

# 500 ENFANTS AU STADE DES COLOMBETTES

***Le samedi 13 septembre, le 40<sup>e</sup> tournoi Dousse-Morel s'est déroulé au stade des Colombettes.***

Il a réuni les juniors F et E de la Gruyère. Depuis ses débuts, ce tournoi a évolué, désormais il ne prend plus en considération les résultats, il met plutôt l'accent sur le respect du fair-play. Les récompenses sont distribuées sur cette base. Seul le plaisir de jouer en équipe compte.

500 enfants ont été accueillis sur le site. Ils ont à leur manière célébré l'engagement de Germain Morel, membre fondateur et premier président du FC Vuadens, et de Roger Dousse, qui s'est beaucoup impliqué pour développer le football scolaire en Gruyère.

L'organisation de cette manifestation a nécessité le travail durant une année d'un comité ad hoc. Ce dernier a été récompensé par le succès remporté, malgré une météo capricieuse. De la part des clubs et des enfants eux-mêmes, les retours ont été très positifs.

Je tiens à remercier encore une fois les différents sponsors, les communes de Vuadens, Vaulruz et Corbières, les donateurs, les bénévoles, le comité central du FC+ Vuadens, le comité des juniors et finalement le comité du Dousse-Morel 2025 sans qui il serait très difficile d'organiser ce type de manifestation. Finalement, le succès de cette manifestation tient également à la participation des enfants qui sont les principaux acteurs d'un jour qui fait aussi la joie de leurs parents.

*Au nom du comité d'organisation  
Alexandre Vienne*

## CLUB DES AÎNÉS

# DU CHOCOLAT AU MENU DE LA SORTIE ANNUELLE



Le but choisi pour la course d'un jour de cette année est la visite de la fabrique de chocolat Camille Bloch à Courtelary. Le mercredi 27 août 2025, 67 personnes se sont retrouvées sur la place de l'école de Vuadens.

Départ du car de la Maison Buchard à 07h15. Après les salutations d'usage de notre chauffeur Andreas et les paroles de bienvenue de notre présidente Christiane Thürler, le car emprunte l'autoroute en direction de Berne.

Les prévisions météorologiques n'étaient pas des meilleures mais le ciel était clément et le soleil de la partie. Après le Grauholz, près de Berne, le car prend la direction de Bienne. J'ai été agréablement surpris qu'un tunnel nous permette maintenant d'éviter la ville de Bienne pour déboucher près de la montée vers La Heutte, Sonceboz et finalement Courtelary que nous atteignons autour de 09h00. C'est le moment du café-croissant dans les locaux de Camille Bloch, puis la visite intéressante du musée par groupes de 20-22 personnes. Nous écoutons les explications et admirons la dextérité des démonstrateurs de fabrication des chocolats Ragusa et Torino. Nous avons le plaisir de goûter à ces délicatesses, il y a même du chocolat blanc. Un petit passage au shop permet de faire une provision de ces merveilleux produits.

À l'extérieur, le soleil est tout d'abord de la partie et la température agréable, ce qui permet à notre chauffeur de nous offrir le « coup du patron » - Merci! - avant de reprendre le car pour le restaurant du Cerf à Sonceboz où nous est servi un succulent repas. Puis c'est le départ pour le port de Bienne que nous atteignons à Nidau avant d'embarquer pour une croisière en bateau sur le lac. Une tranche de gâteau à l'abricot nous est servie avec un café. Certains profitent d'aller sur le pont arrière et d'observer le paysage, notamment les vignobles et

parfois les baigneurs, pendant que le bateau accoste à différents endroits : Alfermée, Tüscherz, Twann (Douane), Gléresse, l'île St-Pierre, La Neuveville, pour atteindre finalement Erlach (Cerlier) où nous attend notre car. Le voyage du retour passe par la semi-autoroute près d'Anet, Sugiez. Avant Morat, on bifurque vers Guin, puis on emprunte l'autoroute et on arrive finalement à Vuadens peu après 18h15. Un grand merci à toutes et à tous, participants, chauffeur et organisateurs qui nous ont permis de vivre ces moments chaleureux de convivialité et d'amitié, sans oublier la Providence qui nous a évité la pluie, pourtant annoncée! Nous espérons vous revoir sains et saufs aux différentes manifestations du Club des Aînés. Bien amicalement.

*Raymond Röthlisberger*

**Nous rappelons  
aux aînés de Vuadens  
notre traditionnelle  
fête de Noël du dimanche  
14 décembre 2025 à la  
grande salle communale.**

10<sup>e</sup> ÉDITION

# DE BALADE GOURMANDE À LYOBA'LADE

En 2015, le FC Vuadens fêtait son demi-siècle d'existence. L'occasion de marquer le coup de façon originale. Sous l'impulsion de Christian Berset et du président du club d'alors Fabrice Schouwey, l'aventure de la Balade gourmande était lancée. Son succès n'a jamais été démenti.



Christian Berset et Fabrice Schouwey (photo J.-B. Repond)

« Avant de concrétiser notre projet, se souvient « Titi » Berset, nous sommes allés voir ailleurs comment les choses se passaient. Le concept général arrêté, j'ai expérimenté X parcours sur le territoire de la Commune. J'ai aussi pris des contacts avec des propriétaires favorables à nous accueillir sur leurs parcelles ou dans leurs abris. » Fabrice Schouwey enchaîne : « Il allait d'emblée de soi que la balade devait commencer à la buvette du FC. Pour cette première édition, nous avons

un itinéraire qui, du terrain des Colombettes, passait par le Maupas pour revenir vers le centre du village et se terminer à l'école. » Il a par la suite été modifié. « Nous avons la chance de pouvoir compter avec des lieux d'accueil extraordinaires, s'enthousiasme « Titi ». Franchement, c'est super que des privés et des agriculteurs mettent à disposition leurs maisons, fermes ou fourragères. Ils jouent parfaitement le jeu, on leur est infiniment reconnaissants. »



Au Dévin (photo J.-B. Repond)



➤ « Il va de soi que l'aventure va se poursuivre » !



À Cuquerens (photo J.-B. Repond)

La première édition a réuni d'emblée quelque 350 participants, un nombre qui est demeuré constant pendant plusieurs années avant de prendre l'ascenseur et être bloqué, pour des questions d'organisation, à un demi-millier. Les inscriptions affluent dès l'ouverture. Durant les premières années, sur les divers postes aménagés tout au long du parcours ont été proposés des menus inspirés de la Bénichon. « Désireux d'innover, explique Fabrice Schouwey qui est aujourd'hui président du comité d'organisation, nous avons ensuite opté pour des mets de chasse. » Trois cuisiniers se sont succédé depuis le début : Dominique Ropraz, Laurent Thieblemont et, depuis 2023, Armand Bruchez.

### Fête au village

L'organisation de cette manifestation qui fait désormais partie de l'agenda villageois requiert de multiples bras, de l'huile de coude, de la bonne humeur... et l'aide de sponsors ! Le FC Vuadens réunit tout cela. Fabrice Schouwey et « Titi » Berset ainsi que tous les membres du comité (Claude Romanens, secrétaire et en charge des inscriptions, Romain Marmier, caissier, Brenda Ducarroz, Emmanuel Romanens, Valérie Sottas, Constantin Ruffieux, Aline Berset, Cédric Seydoux et Armand Bruchez) n'ont pas de difficulté à réunir chaque année une huitantaine de bénévoles actifs auprès de sept responsables de postes.



Aux Combes (photo J.-B. Repond)

Pour le club qui compte quelque 200 membres actifs, le bénéfice de la manifestation représente un montant important de son budget de fonctionnement annuel. « Il va de soi que l'aventure va se poursuivre », lancent les deux compagnons de route. Pour le plus grand plaisir de tous leurs hôtes !

Jean-Bernard Repond



À chaque poste, une animation (photo M. Repond)



**Girard**  
frères sàrl



**Menuiserie | Ebénisterie**  
**Charpente**      Brevet fédéral

À vous, citoyennes et citoyens de Vuadens,  
 Merci pour votre confiance et votre fidélité.  
 Ensemble, nous faisons vivre une commune forte,  
 solidaire et tournée vers l'avenir.  
 Avec toute notre reconnaissance.

**Team Girard Frères Sàrl**

1667 Enney | 079 563 17 00 | [info@girard-freres.ch](mailto:info@girard-freres.ch)



[girard-freres.ch](http://girard-freres.ch)

# Ski de rando

## SKI DE FOND

Dent de Lys, Les Millets et Moléson depuis Grandvillard



Nouvelle boutique en ligne  
[www.dupasquier-sports.ch](http://www.dupasquier-sports.ch)

sports cycles  
**dupasquier**  
 vuadens



# José Dupasquier

## Paysagiste



Aménagement extérieur, création de jardin  
 Plantation et entretien de jardin + taille  
 Pose de clôtures et barrières de jardin  
 Soins et entretien de gazon  
 Pavage et dallage  
 Fouilles et terrassements

Rte des Combes 1 | 1628 Vuadens | 079 429 83 18  
[jose.dupasquier@bluewin.ch](mailto:jose.dupasquier@bluewin.ch)




# TFV

**TOP FENETRES  
& VOLETS SA**

 **FENÊTRES**   
  **VOLETS**   
  **PORTES**  
 **PORTES DE GARAGE**   
  **STORES**  
 **MOUSTIQUAIRES**   
  **MONTAGE**

 Rte du Briez 171  
1628 Vuadens

 026 919 67 40  
info@topfenetresvolets.ch

[www.topfenetresvolets.ch](http://www.topfenetresvolets.ch)

Pompes Funèbres

# Moret

*L'assurance d'un  
accompagnement personnalisé,  
digne et respectueux*



Jean-Luc Moret



Raymond Tinguely

**026 912 88 88**

**Bulle**

[www.pfmoret.ch](http://www.pfmoret.ch)  
[info@pfmoret.ch](mailto:info@pfmoret.ch)

# FONDS LOUIS GUIGOZ - BOURSE DE FORMATION



Le Fonds Louis Guigoz est destiné au développement de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel.

Les demandes de bourse de formation doivent être adressées à la Commission du Fonds Louis Guigoz, p.a. Secrétariat communal, place de la Gare 20, 1628 Vuadens, jusqu'au 31 décembre de chaque année. Elles doivent contenir une lettre expliquant la formation, une copie du contrat d'apprentissage ou une attestation de l'école fréquentée, le décompte des frais de formation, ainsi qu'une copie du dernier avis de taxation fiscale de la personne en formation et de ses parents. Si une demande cantonale a été déposée, une copie de celle-ci peut remplacer la lettre explicative.

*Secrétariat communal*



## AU SERVICE DE LA CULTURE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

**Option Gruyère** est une association intercommunale fondée en 2022 par les **25 communes du district de la Gruyère**. Elle a pour mission de **déployer des actions et projets d'envergure** en faveur de la **culture** ainsi que de **l'enfance et de la jeunesse (0-25 ans)** sur l'ensemble du territoire gruérien.

L'association agit comme un **acteur central de coordination des politiques publiques** dans ses deux domaines de compétence. Elle soutient concrètement des initiatives locales porteuses de sens et d'impact.

### SES ACTIONS PRIORITAIRES:

- Soutenir des projets culturels à portée régionale, avec une attention particulière à la création artistique professionnelle.
- Accompagner les projets dédiés à l'enfance et à la jeunesse, encourager l'engagement social, l'intégration, l'insertion professionnelle et la participation civique des enfants et des jeunes.

### DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DES PROJETS ET ACTIVITÉS D'OPTION GRUYÈRE:

[www.optiongruyere.ch](http://www.optiongruyere.ch)

Suivez-nous sur Instagram : @optiongruyere

Et retrouvez-nous aussi sur l'application **iGruyère**



# VUADENS ET LES « CUILLÈRES DE LA GRUYÈRE »

*Ancien instituteur à Vuadens, Jean-Pierre Pasquier, dans un ouvrage qu'il vient de publier, ressuscite la vie et l'œuvre de son grand-père Émile Pasquier et de son père Louis-Max. Mais au-delà de la biographie de ces deux personnalités, qui ont passé leur vie à Vuadens et qui sont connues pour leur talent de sculpteurs de cuillères en bois, l'auteur, à travers de très nombreux documents, raconte aussi les métamorphoses de notre village face aux bouleversements du monde dans les deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle.*



Jean-Pierre Pasquier  
(photo Roland Schmutz)

## Une équipe autour d'un livre

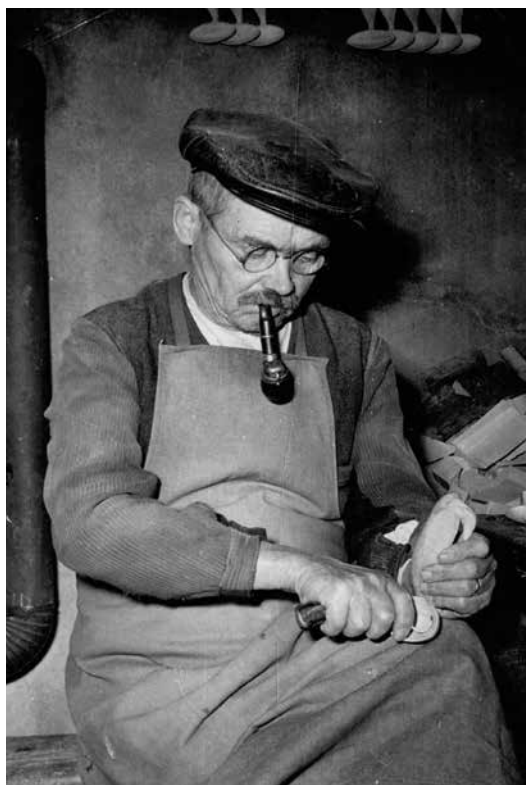
Ce très bel ouvrage, aux illustrations riches et variées, doit sa qualité à la collaboration de plusieurs personnes: Cécilia Bertin s'est chargée du graphisme et Georges Magnin, artiste habitant en Gruyère, des dessins. Pour ce qui est du texte et des images, leurs auteurs ont en commun d'avoir été pendant trois ans collègues en tant qu'instituteurs à Vuadens (1972-1975). Jean-Pierre Pasquier est né en 1953. Après son passage dans notre Commune, il est devenu collaborateur scientifique à l'Office fédéral des réfugiés, puis maître au Cycle d'orientation de la Gruyère. Il s'est beaucoup investi dans la création d'un Musée de la cuillère en bois, le Mujè dè la kuyi. Ce projet ambitieux imaginé à Pringy, dans

la Pinte des Vernes, n'a pas pu se concrétiser. De ce point de vue, son ouvrage est l'occasion de permettre à la mémoire d'Émile et de Louis-Max Pasquier de perdurer.

Le photographe Roland Schmutz est né en 1951. Après avoir commencé sa carrière comme instituteur à Vuadens, il a obtenu un Brevet fédéral et a enseigné aux apprenti-e-s des Écoles professionnelles de Fribourg et de Bulle. Il est par la suite devenu le directeur de cette dernière. Passionné de photographie, il a été abordé par les fondateurs du Mujè dè la kuyi à Pringy pour en devenir le photographe attitré, chargé de visiter les sculpteurs et de constituer une bibliothèque numérique.

## Portrait en creux de Vuadens et de la Gruyère

Jean-Pierre Pasquier, en racontant les parcours de son grand-père Émile (1889-1961), dit Milon Patchi, et de son père Louis-Max (1920-1960), au-delà de leurs talents artistiques et de la description du monde fascinant de la cuillère en bois, nous livre un portrait de leur village et de la Gruyère. En se basant sur de très abondants documents, comme le relève dans la préface de l'ouvrage Serge Rossier, directeur du Musée gruérien, Jean-Pierre Pasquier décrit « une population ancrée dans ses traditions pluriséculaires du travail de la terre et de l'élevage du bétail, confrontée aux bouleversements du monde ».



Émile Pasquier au travail (photo Fonds Glasson)

Qu'il s'agisse de démographie (Émile naît dans une famille de 18 enfants – dont seuls six atteindront l'âge adulte –), de la situation sanitaire de l'époque (il restera sourd à la suite d'otites à répétition, « soignées vaille que vaille par une médecine encore impuissante ») ou du déroulement de la vie scolaire (on avait retardé sa scolarité d'une année pour qu'il puisse intégrer le même niveau que son frère cadet Jules qui s'efforçait de combler les difficultés et les erreurs de compréhension de son frère, cet ouvrage nous renseigne sur une histoire au quotidien du

plus haut intérêt. Même la surprenante rencontre avec son épouse nous apprend bien des choses sur le fonctionnement de la ligne de chemin de fer du Bulle-Romont : « À chaque passage à niveau gardé se dressait une guérite en bois, équipée d'un poêle. Tous les jours de l'année et partous les temps, c'était là qu'on abaissait les barrières au passage des six trains marqués à l'horaire... C'est Lucie Mayeux, la fille d'Édouard, émancipée de l'école en 1907, qui détient le poste de garde-barrière au passage à niveau Chez les Morets à Vuadens... L'œil d'Émile l'avait repérée en automne 1914, alors qu'il venait livrer du bois de chauffe sur un wagonnet de service. Émile était alors employé au Bulle-Romont.



Cuillères en bois d'Émile Pasquier (photo Roland Schmutz)



Classe de Vuadens 1902/1903 du régent Pauli, 18 octobre 1902. Émile Pasquier est le 3<sup>e</sup> élève à partir de la gauche, au dernier rang (photo Archives de la famille Pasquier)



Le train du Bulle-Romont près de la halte de Vuadens, Chez les Morets, au début des années 1930, près du chalet Guigoz (photo Archives de Michel Tercier)

Ou plutôt, c'était un journalier de la gare de Bulle qui offrait ses bras à l'embauche le matin et qui repartait le soir avec une pièce de cinq francs en poche.»

En 1919, Émile, qui vend ses cuillères entre CHF 2.70 et CHF 9.- – selon la complexité du motif – fait l'acquisition, pour CHF 5'000.- de l'époque, d'une maison, aujourd'hui située au chemin du Stand 15. « Bien trop cher payé! » diront les mauvaises langues.

À travers l'histoire et l'évolution de cette maison, où il aura son atelier dans lequel il transmettra à son fils les secrets de son art, on découvre les avancées du confort moderne: le placement d'un fourneau en briques réfractaires dans la chambre familiale, en 1923, la pose d'un robinet pour l'eau courante à la cuisine, en 1940, le remplacement de la lampe à pétrole par l'électricité, en 1946, l'installation d'une cuisinière élec-

trique Sarina, en 1948, l'achat d'un appareil radiophonique, en 1951, la pose du téléphone, en 1962, l'installation d'une douche d'eau froide, en 1965, la mise en place de l'eau chaude et la pose d'une machine à laver le linge, en 1969...

En parallèle, c'est le village aussi qui se transforme et qui vit au rythme des grands événements du monde, comme la mobilisation, lors de la Seconde Guerre mondiale, qui constituera le quotidien de Louis-Max, trompette militaire, durant de nombreuses années, durant lesquelles, avant de devenir représentant de la Maison Just, il continuera à réaliser des cuillères en bois. C'est durant ces années aussi qu'il épousera Marie Léa Barras avec qui il aura deux enfants, Jacques et Jean-Pierre. Ce dernier, comme le relève Serge Rossier, a réalisé sur son père et son grand-père un ouvrage « empreint de tendresse et de respect pour ses protagonistes, d'estime pour leur solidité et d'admiration pour leur créativité. » Mais il ajoute que son « livre apparaît aussi comme un lieu de mémoire » qui nous renvoie à l'histoire et à l'identité d'une communauté.

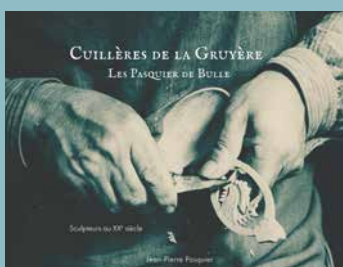
*François Genoud*



*Maison achetée par Émile Pasquier en 1919  
(photo Archives de la famille Pasquier)*



*Cuillères en bois réalisées par Louis-Max Pasquier durant la mobilisation  
(photo Archives de la famille Pasquier)*



Cet ouvrage, richement illustré, intitulé **Cuillères de la Gruyère** (© 2025 Henri Bulle éditeur ISBN 978-2-9578559-2-6 / récit historique / photographies / dessins / 164 pages) est disponible dans les librairies fribourgeoises au prix de CHF 44.-.

Ce projet a été soutenu par la Commune de Vuadens. À ce titre, ce livre est disponible **pour les habitants de notre village**, auprès du **Bureau communal**, au prix de **CHF 35.-**.

# COURS DE GYM PARENTS-ENFANTS

à la salle de gym de Vuadens



**Quand?**  
tous les lundis  
de 16h00 à 17h00

**Au programme:**

Inscription et infos  
chez Crystel au 079 469 42 12

**Enfants entre 3 et 5 ans**  
Des activités sportives pour les enfants curieux, motivés à découvrir le sport avec l'un de ses parents.




**Rte de Briez 181 – 1628 Vuadens**

**Nos 30 ans d'expérience à votre service**

Tôlerie Polissage Covering  
Peinture au four Vitres teintées

Débosselage sans peinture  
Traitement rouille volatile  
Pare-brise (sans franchise)

- Voitures de remplacement
- Travaillons avec toutes les assurances

**Nous nous réjouissons de vous accueillir**

**Tél. 026 912 85 85**

## Hubert Etter et Fils SA

- Entretien de canalisations
- Démolition à l'eau (3000 bars)
- Aspiration et refoulement
- Service de bennes
- Centre de transbordement
- WC mobiles

Rte Principale 89 | CP 35  
1628 Vuadens

+41 26 919 87 80  
office@hubert-etter.ch



# Fenêtres de l'Avent de Vuadens

*Merci à tous ceux qui acceptent de décorer  
et illuminer une fenêtre cette année*

- 
1. **Foyer Saint-Vincent**  
Route Principale 130
  7. **Famille Christiane et Thomas Schourwey-Merz**  
Route des Colombettes 283
  8. **Société de Musique La Gruéria**  
Place de la Gare 20  
Avec St-Nicolas et ses flonflons
  10. **Famille Stahel et Habegger**  
Le Rialet 33
  11. **Famille Céline et Carlos Almeida**  
Rue de St-Vincent 10
  12. **Famille Stéphane Baechler**  
Le Dally 160
  13. **Famille Ngon**  
Route des Colombettes 290
  14. **Famille Schourwey-Rime**  
La Léchère 9
  15. **Famille Jaquet Christophe et Odile**  
Le Dally 305
  16. **Chœur mixte L'Espérance et Famille Terreaux Christophe et Sylvie**  
Route Principale 173
  17. **Famille Beat et Emilie Vonlanthen**  
Route des Colombettes 274
  19. **Famille Bosson, Brodard et Schwitter**  
Le Dally 204
  20. **Castella Lucien, Emile et Eloi**  
Rue du Rosé 47
  21. **Famille Cédric Seydoux et Isabelle Sebastiani**  
Route de l'Adrey 40
  22. **Famille Marie-Laure et Joël Overney**  
Le Dally 172

*L'accueil est prévu de 19h à 20h30.  
Pour éviter des déchets inutiles,  
chacun peut amener sa tasse !*





# INFORMATIONS

---

## Administration communale

Place de la Gare 20, CP 12  
1628 Vuadens  
Tél.: +41 26 913 20 40  
Email: [commune@vuadens.ch](mailto:commune@vuadens.ch)  
[www.vuadens.ch](http://www.vuadens.ch)

---

## Horaires de fin d'année

Bureau fermé du vendredi 19 décembre 2025 à 11h30  
au vendredi 2 janvier 2026



## Déchetterie- Horaires de fin d'année

Fermé les jeudis 25 décembre 2025 et 1<sup>er</sup> janvier 2026

---

## Ramassage des déchets ménagers

Pendant les fêtes de fin d'année, les ramassages sont organisés ainsi:

- jeudi 11 décembre 2025 au lieu du mercredi 10 décembre 2025
- **mardi 23 décembre 2025** au lieu du mercredi 24 décembre 2025
- **mardi 30 décembre 2025** au lieu du mercredi 31 décembre 2025